LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 360 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

L'exception culturelle bretonne



Photo René PRIGENT

DECEMBRE / KERZU 1993

POBL VREIZH

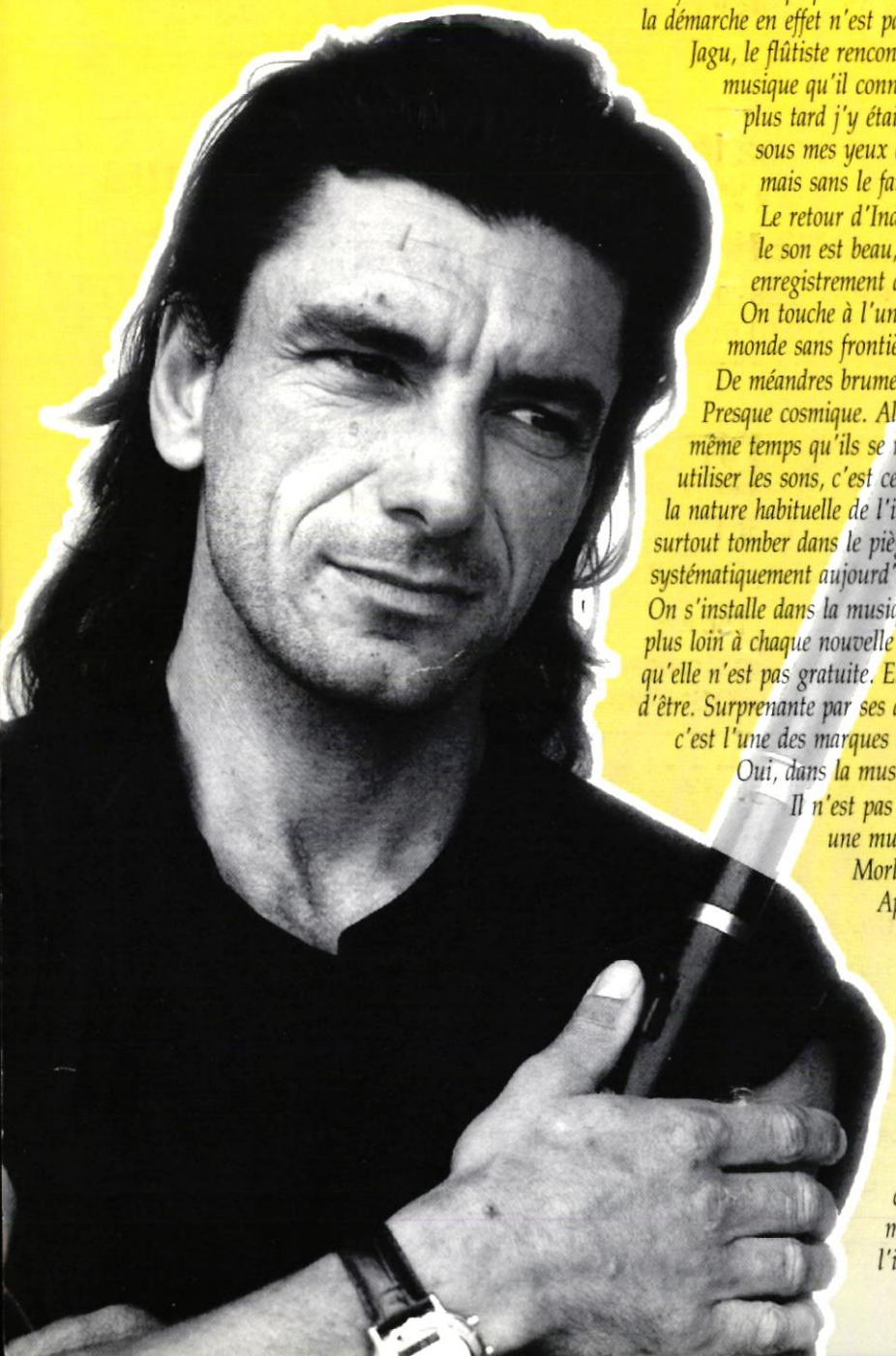
Per Tallec

Musiques Traversières

"Il n'y a pas de grande scène, et il n'y a de petit public".
L'intégrité du propos pourrait paraître démagogique. Loin s'en faut.
Entre deux regards, fixes comme une pierre immuable, verre tendu pour trinquer,
et ce sourire aiguisé à fendre l'humour,
Per Tallec n'est jamais aussi sérieux que quand il ne l'est pas.

Kerolier. A deux pas du Finistère, entre Plougras et Guerlesquin. Une ferme en cours de rénovation, avec des tonnes de boulot à réaliser, des animaux en liberté, l'âne, les biquettes, les chats, le chien. Oh, ce n'est pas une arche de Noë à la mode trégorroise, ni un coup de folie du genre retour à la terre, non. Tout simplement une manière de vivre, une manière d'être.

Per Tallec habite ce lieu. Discrètement. Telle sa signature dans le monde musical de Bretagne. En dehors des modes. En dedans du souffle de son écriture. "Il faut du temps pour devenir jeune" ironise-t-il en plagiant un célèbre peintre. Car la démarche en effet n'est pas récente. Un soir de concert, au château de La Roche Jagu, le flûtiste rencontra un batteur de jazz. "Il m'a parlé d'une école de musique qu'il connaissait bien. En Inde ! à New-Delhi. Quelques mois plus tard j'y étais et là, ce fut la grande claque, comme on dit : j'avais là sous mes yeux des gens, des musiciens, qui faisaient ce que moi je disais mais sans le faire véritablement. Il était grand temps de passer à l'acte". Le retour d'Inde déterminera le sillon d'une musique en recherche. Où le son est beau, où le son est saveur et image. Internal voice, le dernier enregistrement de Per Tallec, en 1987, transcrit totalement ce sentiment. On touche à l'universalité. Des musiques traversières qui arpentent un monde sans frontière.



De méandres brumeux en cascades de lucidité, l'effet magnétique se produit. Presque cosmique. Alors la flûte traversière, le didjeridu, la voix racontent en même temps qu'ils se racontent. Un voyage intérieur, mais vivant. "J'aime utiliser les sons, c'est ce que je tente de plus en plus dans ma musique. Changer la nature habituelle de l'instrument acoustique, le détourner en quelque sorte, sans surtout tomber dans le piège d'une utilisation anecdotique, comme on l'entend trop systématiquement aujourd'hui".

On s'installe dans la musique de Tallec. Elle sait vous emporter toujours un peu plus loin à chaque nouvelle écoute. A la rigueur on ne s'y habitue jamais parce qu'elle n'est pas gratuite. Elle possède, elle aussi, sa manière de vivre, sa manière d'être. Surprenante par ses aigres douceurs, énigmatique, tournoyante, avec – et cela, c'est l'une des marques de fabrique – en filigrane une multitude de personnages. Oui, dans la musique de Per Tallec on fait des rencontres.

Il n'est pas étonnant alors d'apprendre qu'il travaille actuellement à une musique de film. Sur un épisode tragique de l'histoire de Morlaix pendant la seconde Guerre mondiale. Les 60 otages. Après la période de Noël, date probable de la sortie du film, un CD devrait suivre, élargi à des compositions issues du thème principal. Entre temps, Per Tallec sera repassé par la Hollande, pays qui sait l'accueillir et qu'il visite régulièrement. C'est peut-être l'une des raisons de sa non-présence sur les "grandes" scènes de Bretagne, ou alors est-ce aussi parce que la Bretagne ou du moins certains Bretons l'auraient oublié.

"Il y a deux sortes de musiciens" lance Per Tallec, assez catégoriquement. Sourires. "Ceux qui se servent de la musique, et ceux qui la servent". Attention, au printemps, l'indien sortira de sa hutte.

Charles JOSSE

Souscription

Un rôle important

Période des impôts locaux, absence de carton de rappel ce mois-ci, cela explique en partie le résultat modeste de la souscription mensuelle de soutien au PB/PV. Malgré la crise, le total annuel est respectable et couvre plus d'un numéro et demi en frais d'imprimerie.

Nous avons des projets d'amélioration pour le PB/PV. Le mois prochain marquera un nouveau tournant. Mais tout effort a son prix et nous aurons encore plus besoin de nos amis en 94, à la fois financièrement et pour étendre notre réseau de vente.

Au moment où le président de la Région, Y. Bourges, observe que *"l'écart de croissance entre la Bretagne et l'ensemble national tend à nouveau à se creuser, les disparités au sein de la Bretagne se sont accentuées"*.

Le rôle du PB-PV pour informer, rassembler, tracer des perspectives est encore plus important. Encore une fois, à nous, à vous de jouer ! Merci.

Anonyme, Lannion (50 F) ; P. Gourdon, Issy (250) ; J. Éven, Chantepie (40) ; D. Mainguy, Bagnoles (40) ; L. Thomin (40) ; Y.G., Limoges (50) ; A. Menesguen, Crozon (90). Total 12e liste : 560 F. Total 93 : 25.240 F.

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J.J. Monnier ; secrétaire : M. François ; trésorier : Gw. Henry.

Composition et impression : IMPRAM, 22300 Lannion.

– Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient.

Télécopie et téléphone (répondeur) : 97.64.75.47 et 97.21.21.82.

– Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : J.J. Monnier, "Le Peuple Breton", BP 301, Lannion.

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J. Guégan.

C.P.A.P. : 66.132.

Dépôt légal : 4e trimestre 1993.

POBL VREIZH

SOMMAIRE

Ce numéro du PB-PV met l'accent sur la culture.

L'Édito aborde le lien essentiel entre développement culturel et développement économique. Il n'est pas écrit par un membre de l'UDB. Mais l'UDB n'a pas la prétention d'imposer une vérité dans le formol, et d'autre part, un grand nombre de militants UDB y trouveront des éléments positifs. D'autres lecteurs aussi.

Yannig Baron qui ne croit pas trop aux pères Noël parisiens, n'hésite pas à moissonner en plein hiver pour sortir l'enseignement du breton du ghetto. Son long article mérite la lecture. Beaucoup d'autres articles participent directement ou non à la même réflexion sur l'exception culturelle bretonne.

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
BP 41 - 29870 LANNILIZ
ABONNEMENT 6 numéros : **75 F**

ABONNEZ-VOUS
Vous y gagnez ... nous aussi !

AL LIAMM
KELC'HGELAOUEN
LENNEGEL DAOUVIZIEK
Koumanant : 150 lur.
P. Ar Bihan, 16 Straed ar Forniou Raz, 35400 St-Malo.

Chaque mois depuis 1969
armor **magazine**
présente et commente LA VIE BRETONNE
B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

"POBL VREIZH"
B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Edito

ACTION ÉCONOMIQUE ET IDENTITÉ BRETONNE

La crise économique actuelle, qui accentue la fragilité de la Bretagne, est d'une gravité telle sur le plan social qu'elle suscite partout "remue-méninges" et débats, afin d'imaginer des solutions. Parmi toutes ces idées qui commencent à remettre en cause "ce qui allait de soi" jusqu'ici, il en est une qui prend progressivement corps un peu partout. Cette idée semble avoir germé il y a une dizaine d'années, et depuis elle fait son chemin et gagne du terrain. Cette idée, c'est celle d'une corrélation entre identité bretonne et dynamisme économique.

Le combat pour la survie de la langue et de la culture bretonne a longtemps été centré sur le vieil adage selon lequel "les Bretons ne resteront Bretons que si la langue reste vivante". Autrement dit "hep brezhoneg Breizh ebet". Aujourd'hui, de plus en plus, la culture bretonne apparaît comme un gage de dynamisme, en particulier dans le domaine du développement. Plusieurs indices ont depuis peu contribué à donner consistance à cette idée.

C'est d'abord la constatation faite à plusieurs reprises, ici et là, que les paysans bretons, sociologiquement dépositaires de la langue et de la culture bretonne avec le monde de la pêche, ont montré la route à suivre, puisque leur dynamisme est la clef de l'économie bretonne. Et ils préparent déjà demain, puisqu'ils ont créé une ambassade des intérêts économiques de la Bretagne à Bruxelles.

Les Celtes de Daoulas

Par ailleurs, le Conseil général du Finistère organisait durant l'été 1986 à l'abbaye de Daoulas une manifestation de dimension internationale consacrée aux Celtes. Cette exposition d'une grande ampleur avait provoqué chez nombre de visiteurs plus d'interrogations que n'avaient pu le faire jusque-là les associations culturelles bretonnes, aux risques évidemment plus modestes. La conclusion du responsable de cette exposition se faisant l'écho de cette prise de conscience d'une identité bretonne synonyme de "positivité" et de "modernité", même si en l'occurrence, le propos ne concernait que le seul Finistère.

"Les Finistériens ont été fiers de cet événement culturel, qui donne une image de marque de qualité au département. Culture et développement vont ensemble. Les régions qui bougent sont celles qui ont une spécificité, où les citoyens sont fiers de leur sentiment d'appartenance à leur communauté."

Depuis, le Conseil général du Finistère, ainsi que celui des Côtes-d'Armor, conservent ce cap : signalisation routière bilingue, soutien au breton à l'école, à l'édition en breton, etc.

Deux avis auparavant, le 7 juillet 1984, naissait à Gwengamp, l'Association des Maires et Élus bretonnants (Kevredigezh an Dilennidi vrezhonegerien). Dans un manifeste, ils définissaient le rôle de relais de la commune dans la défense et la promotion de la langue et de la culture bretonne.

Ce manifeste a inspiré à plusieurs communes des mesures concrètes qui vont dans le même sens. Aux yeux des membres de l'Association des Maires et Élus bretonnants, une gestion locale développant bilinguisme et culture bretonne peut apparaître comme facteur de dynamisme. Pourquoi ?

Parce que la promotion et le développement du patrimoine culturel est susceptible d'être un gisement potentiel d'emplois. Ainsi "une étude récente montre qu'aux États-Unis, dans les dix ans à venir, le secteur culturel créera trois fois plus d'emplois que l'industrie lourde" affirme un élu municipal de Lesneven, membre de l'Association. De même, en Catalogne, "le dynamisme de l'identité culturelle a accompagné un extraordinaire développement économique. La Catalogne s'est vue en conséquence confier l'organisation des Jeux Olympiques de 1992" proclame une plaquette éditée par l'Association d'Élus bretonnants. Déjà, en Bretagne, les médias en breton, Diwan, des maisons d'édition créent des emplois.

Par ailleurs, favoriser l'image de marque originale d'une commune induit le développement d'un tourisme différent : signalisation bilingue, valorisation du patrimoine architectural, encouragement à la création artistique, authentique et enracinée.

Une image positive

Enfin, une gestion prenant en compte des paramètres tels que le bilinguisme et la promotion de la culture bretonne, renvoie aux administrés une image positive d'eux-mêmes. Ce peut être à moyen terme un facteur d'accroissement du phénomène d'identité. Il peut devenir un puissant ferment de mobilisation au service du développement économique, par la collecte de l'épargne, tant au niveau de l'épargne de proximité qu'au niveau de la Communauté bretonne.

C'est de la même logique que procède la toute récente proposition de Yves Le Baquer, du Crédit Mutuel de Bretagne, de lancer un emprunt breton. Il s'agit pour lui de mobiliser l'épargne bretonne pour gagner la bataille du développement économique. Parler de "fédérer les énergies bretonnes", comme il le fait, n'est-ce pas évoquer "le parfum violent d'une partie à construire" chanté par Paol Keineg et qui souleva tant d'espoir et d'enthousiasme il y a vingt ans ?

Le Télégramme certifié Bretagne ?

Autre signe des temps, qui montre que de nouvelles stratégies se mettent en place aujourd'hui en Bretagne, ce titre inimaginable il y a quelques années, à la Une du *Télégramme de Brest* des 6 et 7 novembre 1993. "Consommer breton, c'est aussi créer des emplois". On se souvient des affichettes publiées il y a trente-cinq ans, sur le même thème. Elles émanaient alors d'une organisation militante. Et maintenant *Le Télégramme de Brest* et le Crédit Mutuel de Bretagne s'associent pour créer ensemble une opération "Certifié Bretagne" pour valoriser la production bretonne, en s'inspirant de l'exemple québécois. On pourrait d'ailleurs rajouter l'exemple basque ou celui du Pays de Galles.

Les accents résolument patriotiques du *Télégramme* pour présenter cette opération entraînent les lecteurs sur un chemin où la fierté bretonne reconquise devient source de dynamisme et de pugnacité pour "organiser la riposte au déclin" du pays. On doit même s'y reprendre à deux fois, pour vérifier qu'on ne rêve pas, quand on lit ce véritable manifeste autonomiste, toujours dans ce numéro du *Télégramme* : "Plutôt que d'attendre le salut de l'État, une communauté dynamique et solidaire doit s'appuyer sur ses forces vives et valoriser son savoir-faire".

Bourges mesquin

En lisant cette déclaration, on ne peut alors s'empêcher de penser à la façon étriquée dont Yvon Bourges, le président du Conseil régional de Bretagne à quatre départements, considère le problème des écoles Diwan. Croit-il n'avoir affaire qu'à d'aimables utopistes désireux de sauver une antiquité linguistique ? Le président Bourges n'a semble-t-il pas mesuré l'ampleur du phénomène "Diwan" dans l'opinion, qui fait aujourd'hui d'un système d'éducation, le symbole d'une reconnaissance sociale et de la spécificité d'un peuple. Et ce facteur psychologique peut être un puissant moteur, porteur d'énergie et d'avenir pour la Bretagne. "Il faut penser le XXIe siècle et la révolution culturelle qui l'accompagne". Ce n'est par le journal *Le Peuple Breton* qui le dit, c'est le *Télégrmme de Brest*. Mais peut-être le président du Conseil régional ne lit-il pas le *Télégramme de Brest*.

Si certaines idées progressent, cela ne doit nullement dire qu'il n'y a plus urgence à rester vigilant. A un colloque organisé cet été à Perros-Guirec sur le thème "Culture bretonne et économie", Jean-Yves Cozan, du Conseil général du Finistère, rappelait que sans l'établissement d'un nouveau rapport de forces, l'accélération du processus de débretonnisation de notre société allait continuer.

Mais nous ne deviendrons pas des citoyens de seconde zone, sans mémoire, sans identité, sans avenir. Parce que nos traditions de lutte nous ont appris à nous battre.

Alain KERVERN

Bilinguisme breton-français : Le temps de la moisson !

Toutes les formes d'apprentissage du breton sont intéressantes, initiation, apprentissage classique sous forme de cours dans les collèges et lycées, cours du soir pour adultes, stages. On ne compte plus le nombre d'instituteurs bilingues, à Diwan par exemple, qui ont été formés ainsi, y compris dans la région parisienne.

Mais, bien évidemment, le bilinguisme c'est tout autre chose, qu'il soit pratiqué sous la forme "d'immersion totale" comme à Diwan ou "immersion partielle" comme dans les filières bilingues des enseignements public et privé. L'efficacité du seul point de vue de l'avenir du breton y est évidemment infiniment plus grande, sans même prendre en compte les avantages intellectuels multiples que procure le bilinguisme en soi.

2.170 enfants de Bretagne ont fait leur rentrée sous cette forme cette année, soit 1.100 à Diwan, dans les 5 départements bretons, 770 dans 4 des 5 départements pour le public et 300 dans les 3 départements bas-bretons pour le privé.

Pour ridiculement faibles que soient ces chiffres, comparés à ce qui se passe en Europe et même en Pays Basque Nord où environ 15 % des enfants du primaire fréquentent ce type d'enseignement, pour la première fois, ils viennent d'atteindre le 1 % de la population scolaire primaire de la Basse-Bretagne.

On ne peut en effet comparer ces effectifs qui touchent essentiellement le 1er degré, puisque le mouvement est à son début, et la zone bretonnante de Bretagne, avec la population scolaire globale collèges et lycée compris de 4 à 5 départements bretons pour affirmer que cela représente 0,3 % des effectifs, comme le fait Ouest-France. S'il y a plus de 400.000 enfants dans le primaire des 5 départements, on estime à 180.000 le nombre de ceux de Basse-Bretagne...

PASSER A LA VITESSE SUPÉRIEURE.

L'APPEB/KTKB, l'association des parents de l'enseignement public s'est fixé comme objectif en 1992 de parvenir à 10 % des enfants du primaire en 10 ans... Si l'enseignement privé en faisait autant et que l'on additionne ce qui constitue l'objectif de Diwan, plus le suivi au collège, nous arriverions à un total d'environ 24.000 enfants scolarisés dans des filières bilingues.

Cela ne sauverait pas encore le breton, mais au moins, cela laisserait au XXIe siècle, la possibilité de le faire.

Si l'on prend un chiffre moyen de 80 élèves par filière ou par site (moyenne actuelle : 55) en fin de course, il faudrait 300 sites bilingues dans 10 ans pour parvenir à ce résultat. Comme il y en a actuellement 40, il en reste donc 260 à créer, soit 26 par an. En 1993, ce qui était déjà mieux qu'en 91 ou 92, seulement 5 l'ont été, dont 4 dans le Morbihan. NOUS SOMMES LOIN, TRÈS LOIN DU COMPTE...!



Cet objectif nécessiterait (24.000 - 2.200 enfants déjà scolarisés en bilingue) divisé par une moyenne de 20 enfants par maître (Système Côtes-d'Armor) ou par 30 (système dit du Morbihan) (voir plus loin,) la formation de 730 ou 1.100 professeurs d'école ou encore : 80 ou 110 par an. En 1993, DIWAN en forme environ une dizaine, et sur le quota de 20 places en première année d'IUFM, seulement 8 ont été retenus dont nul ne sait s'ils accéderont à la seconde année. Nous sommes donc loin, très loin, du compte.

Alors, ces chiffres sont-ils irréalistes ? NON, mais ils indiquent l'ampleur du chemin qui reste à parcourir si l'on veut que la situation en Bretagne soit celle qui est déjà largement dépassée à Bayonne où environ 15 % de la population scolaire du primaire est en filières bilingues et où ce type d'enseignement dispose de 57 postes dans le public, 24 dans le privé et 70 dans les ikastolas, soit 150 postes pour un petit demi-département et une population scolaire 7 fois inférieure à celle de la seule Basse Bretagne. Rapporté aux 180.000 enfants bretons du primaire cela représenterait 1.350 postes. (Pour toute la Bretagne : Diwan- Public- Privé, une centaine sont affectés au bilinguisme primaire). Une fois l'objectif fixé, il reste le principal à faire : à savoir déterminer une stratégie pour y parvenir.

UN MAITRE UNE LANGUE ? UN MAITRE 2 LANGUES ?

Le but du bilinguisme par "immersion partielle" est d'aboutir en fin de primaire à une pratique équivalente des deux langues. Les seules contraintes réglementaires existantes consistent à faire au minimum et suivant les niveaux de 8 à 10 heures de français par semaine.

Sur les 24 ou 26 heures hebdomadaires (suivant les départements et la semaine à 4 ou 5 jours) rien n'oblige les enseignants à s'en tenir à un horaire paritaire, 50/50, dans les deux langues. Quand ils en ont les moyens pratiques, ils peuvent juger du pourcentage utile en fonction du but à atteindre et des acquis réels des enfants à un âge donné.

Les lois de la linguistique et du bilinguisme établissent qu'il faut s'efforcer de mettre en œuvre 2 pratiques pour un maximum d'efficacité :

1- Que soit respecté le principe UN MAITRE, UNE LANGUE. C'est-à-dire qu'il est préférable que ce ne soit pas la même personne qui fasse le breton et

(suite page 6)

Bilinguisme breton français :

le français, surtout avec les enfants les plus jeunes.

2- Que chaque langue bénéficie du même statut. On pourrait dire du même statut affectif. Si le facteur temps en est un élément important, ce n'est pas le seul. Il y a aussi l'importance apportée aux matières étudiées (matières dites fondamentales ou dites d'éveil). Il est bon de prendre aussi en compte la vie globale de l'enfant, la possibilité qu'il a ou pas d'une vie culturelle bretonne extérieure à l'école par exemple et d'accès à des médias en breton. Si un déséquilibre en temps est souhaitable, on voit tout de suite dans quel sens il doit s'opérer en général.

Dans une période de démarrage, les filières bilingues se sont souvent créées avec un poste "supplémentaire" attribué par décision ministérielle, rectorale ou pris sur le contingent départemental, mais en surplus du nombre normal de maîtres attribué à l'école.

Du point de vue pratique, l'école en question pouvait difficilement refuser de poste.

Dans le Morbihan, la pratique, liée surtout à la pénurie de maîtres formés, consistait à confier au même maître la classe de maternelle le matin et la classe de primaire l'après-midi. On respectait ainsi le principe "un maître, une langue", mais on se privait de la souplesse du système des Côtes-d'Armor permettant le dosage en heures avec un maître faisant et le breton et le français dans sa classe.

Par ailleurs, avec les effectifs qui grandissent, on ne peut poursuivre dans un système, quel qu'il soit, qui privilégierait, en terme d'effectifs, les classes bilingues.

Déjà, et c'est bien ainsi, dans les Côtes-d'Armor, **les effectifs moyens de ces classes sont exactement les mêmes que ceux de la moyenne départementale des monolingues. Mais il en est aussi de même à Vannes-Saint-Gwenn** où pourtant l'on pratique le principe "un maître une langue." Dans les deux cas l'on enlève un argument aux contradicteurs.

Avec le système UN MAITRE, UNE LANGUE ou avec celui UN MAITRE DEUX LANGUES, il est possible d'atteindre le même résultat. En terme d'efficacité linguistique comme en terme d'effectifs. Cela est avant tout question de choix, de bonne volonté et d'organisation générale de l'école. Mais il y a une plus grande unité pédagogique avec le système un maître une classe.

Un troisième élément est à prendre en compte. Le breton a été suffisamment maltraité dans le passé pour exiger un droit "réparation historique". **Demandons donc dans chaque département un contingent de postes "supplémentaires" au moins égal à celui attribué au seul soutien au français** ou encore à l'anglais. Le célèbre inspecteur d'académie du Morbihan, qui refuse ce genre de poste au breton, en a attribué 8 1/2 plus un foule d'heures supplémentaires à l'anglais en primaire. Pourquoi deux poids deux mesures, surtout quand on sait l'inefficacité totale de cette initiation attestée par tous et notamment par les inspecteurs généraux ? Comment refuser au breton autant de postes que pour le soutien au français ?

Ces postes "supplémentaires" aideraient au lancement des filières, en particulier dans les petites écoles avant d'y voir le nombre d'enfants en bilingue suffisant pour permettre un alignement total sur les monolingues et dans les mêmes conditions, progressivement.

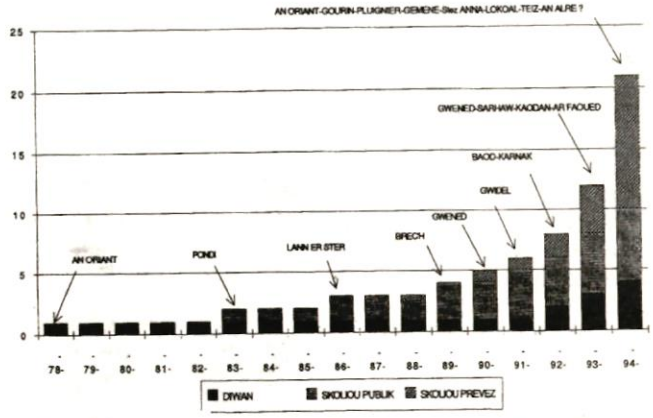
"Dans les mêmes conditions" veut dire : Classes uni-niveau = moyenne départementale. Classes bi-niveaux = pas plus de 20 élèves. Classes tri-niveaux = pas plus de 15 enfants. Comme c'est généralement le cas dans les classes monolingues souvent situées en zones rurales avec de petits effectifs et en sachant que, dans ces conditions, les classes multiniveaux sont aussi performantes que les autres à plus gros effectifs.

La seule chose inacceptable est le cumul des inconvénients et pas celui des avantages qui aboutit comme à Brec'h à 38 enfants de 7 niveaux différents confiés à une seule institutrice. L'inspecteur du Mor-Bihan le sait, le syndicat majoritaire en Mor-Bihan le sait aussi, c'est pourquoi l'un le fait et c'est pourquoi l'autre le laisse faire.

Dans les grandes écoles où il y a parfois 6 classes maternelles et 12 de primaires, il suffit de décider qu'il y aura progressivement une filière complète en bilingue et une en monolingue pour que tout fonctionne sans léser personne et quel que soit le principe adopté : un maître une langue et sa rigidité ou un maître deux langues et sa souplesse.

Dans le second cas il faut alors beaucoup plus de maîtres formés aptes à enseigner dans les deux langues.

Niver klasou divyezhek ar Morbihan



Nombre de classes bilingues du Morbihan

Ceci est le problème des responsables de la formation. Le rôle des parents étant d'exiger cette formation d'urgence et en quantité suffisante.

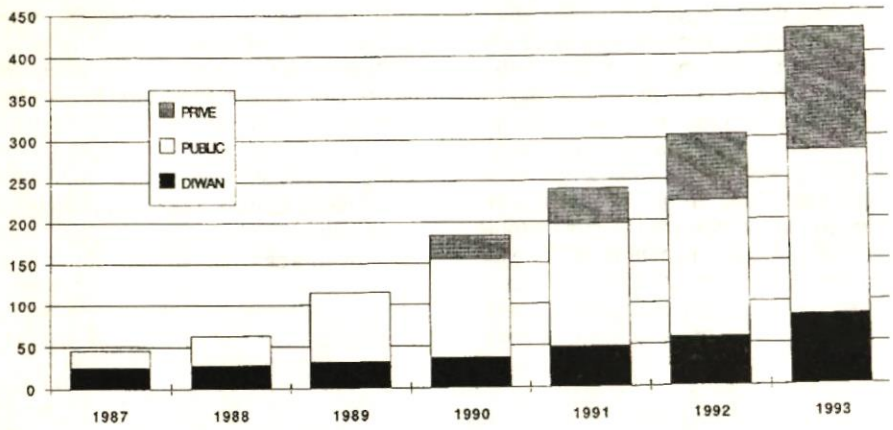
COMMENT S'Y PRENDRE POUR PASSER DE 1 A 10 % ?

Comme en France, force est de constater que ce qui est fait pour les langues des peuples de l'hexagone est symétriquement et parfaitement proportionnel aux arguments frappants utilisés : Corse, Pays-Basque, Bretagne, Alsace, la seule logique pratique indiquerait le chemin à suivre. Mon propos est, cependant et malgré tout, de m'en tenir à un processus classique.

Pour le moment, nous sommes dans un cercle vicieux. On parle beaucoup de formation et c'est bien normal : à quoi servirait-il de lancer des projets s'il n'y a pas de maîtres... et de l'autre côté on répond : pourquoi former des maîtres, s'il n'y pas de demande ? La première chose à faire me semble-t-il, est donc de faire éclore la demande dans un maximum de lieux. Comment ? Prenons l'exemple du Mor-Bihan :

Le temps de la moisson

Emdroadur niver ar vugale skoliet e skoliou ar Morbihan



Nombre d'élèves scolarisés dans le Morbihan

ÇA BOUGE DANS LE MORBIHAN !

La première filière DIWAN vient d'y fêter ses 15 ans. Il y a fallu attendre 5 ans pour voir une première publique s'y créer à Pontivy, puis 3 ans pour une troisième à Lanester, puis 3 ans encore pour une 4e à Brec'h. L'année suivante se créait la première filière de l'enseignement privé de Bretagne à Vannes et en 91 une filière publique à Guidel. En 1992, une Diwan se créait à Baud et une privée à Carnac, puis en 1993, l'on passait à 4 (1 Diwan à Vannes - 1 publique à Sarzeau et 2 privées à Caudan et Le Faouët).

La courbe des effectifs évoluait parallèlement : de 8 à 20 en 6 ans, puis à 50 en 3 ans, puis à 100 en 2 ans, et à 200 en deux ans encore, à 300 l'année suivante et à 430 cette année.

De nombreux projets sont déjà en cours un peu partout à Gourin, Lorient, Pluvigner, Guéméné, Ploemeur, Locoal-Mendon, Sainte-Anne-d'Auray, Theix...

Pourquoi cela bouge-t-il dans le Morbihan... qui n'avait pas brillé jusqu'ici par un excès de dynamisme ?

Penser que ce serait uniquement à cause du retard précédent serait un peu court comme explication. Serait-ce alors l'attitude négative et du Conseil Général et de l'inspecteur d'académie en poste à Vannes qui stimulerait le dynamisme des parents ? Voyons-y plutôt l'action d'une poignée de Morbihannais qui, depuis quelques années, à pris le problème à bras le corps.

Ils se sont organisés de manière particulière et particulièrement efficace, n'hésitant pas à briser quelques tabous au passage et créant une petite dynamique et un commencement d'image valorisante, cela joint à un travail important sur le terrain, porté par quelques-uns.

Partant de quelques idées simples : **"On ne sauvera pas le breton avec Diwan seul, le public seul ou le privé seul,"** ou encore : **"Peu importe que le chat soit blanc, noir ou gwenn ha du, pourvu qu'il attrape des souris,"** ou encore **"Même avec beaucoup d'optimisme, on ne peut envisager que l'ensemble des enfants de Bretagne passent à Diwan dans les 20 ans à venir"** les parents des trois tendances se sont fédérées au sein de Dremmwell. Dans le respect des choix philosophiques ou pédagogiques de chacun, ils gèrent en commun ce qu'ils ont en commun.

Tout parent, enseignant, militant, peut aider à créer une filière bilingue dans sa commune s'il n'y en a pas encore : qu'il prenne contact avec : Diwan, ZA St-Ernel, 29800 Landerneau, tél. 98.21.33.69 ou APEEB/KTKB (enseignement public), 23 rue Marcel Sanguy, 22110 Rostrenen, tél. 96.29.23.33 ou Dihun-Breizh, Keraniou, 29233 Célder, tél. 98.69.46.28.

Il ne s'agit pas de pratiquer ici quelque syncrétisme. Tous les choix des parents sont honorables. Il s'agit de gérer ce qu'il y a de commun. Cependant, bien que tel instit public mette ses enfants à Diwan, que beaucoup de professeurs du public ou de privé ont les leurs à l'école d'en face, que bien des parents ont un enfant à Diwan et l'autre dans le privé, que tous les enfants vont ensemble à l'arbre de Noël de la commune, au théâtre ou à Kan ar bobl, cette vision des choses choque encore certains.

Elles sont loin les réunions tristes à 3 ou 4 personnes. La Fête des enfants et du breton rassemble depuis 2 ans de 6 à 800 personnes donnant l'image de la tolérance. Les documents d'information à la disposition de tous ont fait de nets progrès, deux vidéocassettes de proximité ont été produites et le soutien d'un large public apporté aux actions des uns et des autres, grèves de la faim à Vannes et Sarzeau par exemple, reçoivent le soutien de tous.

Plutôt que de créer deux filières dans la même petite commune alors que le reste du territoire est toujours désespérément vide, une "carte scolaire" aussi informelle que réelle se met en place. Par contre, dans les villes, les trois tendances ont tout de suite leur place et cela sera le cas à Vannes (où Diwan s'est implanté après le privé,) et Lorient où sous peu deux filières privée et publique verront le jour ...

POUR PROGRESSER : AVOIR LES IDÉES CLAIRES

Dans l'état actuel de l'opinion publique, le plus sûr moyen de tuer nos maigres avancées serait de parler de breton obligatoire. Un siècle de conditionnement a fait son œuvre et force est d'en tenir compte. Cela mènerait à un échec comme en Irlande, à un rejet certain par la population et par les enfants concernés notamment parce qu'une des conditions de l'acquisition d'une langue par le bilinguisme réside en une certaine chaleur affective. Il faut donc des élèves qui travaillent dans un climat de confiance et avec le soutien moral de l'environnement. Il y a loin entre les résultats d'un sondage d'intention qui donne 80 % de gens pour le breton à l'école et la réalisation concrète de cette opinion.. Il n'en demeure pas moins que pour le moment : 95 % des enfants de Bretagne n'ont aucun accès possible au breton.

Par contre, il existe une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, signée par la France et ratifiée 25 ans plus tard qui dit ceci en son article 26, paragraphe 3 : "LES PARENTS ONT, PAR PRIORITÉ, LE CHOIX DU TYPE D'ÉDUCATION A DONNER A LEURS ENFANTS". Cela ne dépend donc ni de l'état, ni de l'église, ni du SNI, ancienne ou nouvelle manière, ni d'un ministre, d'un recteur ou d'un inspecteur d'académie.

(Suite en janvier)

Des programmes en breton sur la future chaîne éducative

C'est en tout cas ce qui ressort du discours prononcé par le ministre de l'Éducation nationale, François Bayrou, le 25 octobre dernier, devant le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques dont il est aussi le président. A cette occasion il recevait les associations de défense et de promotion de la culture occitane.

Dans un discours en occitan (c'est sans doute la première fois qu'un responsable d'une collectivité départementale ou régionale s'exprime dans une langue autre que le français standard) François Bayrou a tout d'abord reconnu que "la République a vécu deux siècles de répression contre les langues minoritaires". Qu'un ministre en exercice le déclare publiquement, cela aussi doit constituer une première. Puis, pour justifier sa démarche, il a expliqué qu' "à l'heure de la télévision, de l'informatique, des messages qui vont en une seconde d'un bout à l'autre du monde, les hommes ont besoin de se souvenir de ce qu'ils sont et d'abord, sachant où ils veulent aller, savoir d'où ils viennent".

Dans la suite de son exposé, le ministre a été plus précis et s'est engagé à prendre des mesures inédites : "Je veux proposer une nouvelle politique d'affectation des enseignants afin que la connaissance, prouvée par un diplôme universitaire, d'une langue régionale puisse donner priorité à une affectation dans sa région". Si cette mesure est mise en œuvre, elle représentera une véritable rupture avec plus d'un siècle d'une gestion à la prussienne du corps enseignant.

François Bayrou a également laissé entendre, sans que cela soit tout à fait clair, que la future chaîne éducative qui précédera Arte sur le réseau hertzien pourrait être ouverte aux langues dites régionales : "J'ai demandé au directeur du Centre national d'enseignement à distance (CNED) de préparer par correspondance, par la télévision, un programme d'options qui seront offertes partout et à tous. Au nombre de ces options, je veux qu'il y ait un programme d'occitan et aussi de basque, de breton, etc..."

La droite serait-elle donc en passe de réaliser ce que les socialistes, en dix ans de pouvoir, n'ont jamais eu l'intelligence d'accomplir ? Nous jugerons aux actes. En attendant, la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires est toujours en souffrance dans les ministères...

Mitterrand danse la sardane

En sa qualité de coprince d'Andorre, Mitterrand s'est rendu en visite officielle dans la principauté pyrénéenne le 26 octobre. Mitterrand est venu saluer l'accession d'Andorre à l'indépendance et son entrée à l'ONU.

Observant que "l'existence des petits États indépendants (...) est l'une des richesses de l'Europe", Mitterrand a conclu en lançant en catalan, langue officielle d'Andorre : "Visca Andorra !" ("Vive l'Andorre !").

Est-il besoin de rappeler qu'en 12 ans de règne Tonton 1er n'a pas trouvé le moyen de doter le catalan d'un statut dans le Roussillon ?...

Régionaliser la troisième chaîne ? son ancienne directrice est pour...

Dominique Alduy, qui vient de quitter la direction de France 3 pour celle du Centre Beaubourg, a déclaré sur France Inter, le 12 novembre : *"Si l'on s'en donne les moyens, la régionalisation de la troisième chaîne serait non seulement viable mais souhaitable"*.

Dommage qu'elle n'ait pas fait entendre ce point de vue plus souvent quand elle était aux commandes de la chaîne.



D'autres que nous le disent :

"Paris bouffe la France. Je ne suis pas étonné que la France profonde se sente abandonnée au profit d'une mégapole destructrice et tentaculaire. Il y a en province des campagnes qui crèvent de faim alors qu'on fait des Opéra-Bastille qui ne servent à rien. C'est aberrant". (Maurice Béjart, dans "l'Événement du Jeudi" du 4/11).

"Il faut conserver la tradition. La tradition est un fleuve qui se nourrit de ce qui vient avant pour nourrir ce qui vient après". (Mêmes références).

Arrivée d'un nouvel autonomiste... (?)

"La France dispose pourtant de formidables avantages : une économie performante, un espace accessible et facilement exploitable, *des identités régionales fortement enracinées*. Sans parler de la géographie qui font de notre pays le plus étendu d'Europe après la Russie et l'Ukraine. Nos *cols atlantiques* nous ouvrent sur les Amériques, tandis que les rivages méditerranéens nous rapprochent de l'Afrique et du Moyen-Orient. La France, également outremer, est une *puissance maritime"*.

De qui est-ce ? De Jakez Chirag, le 23 octobre devant le Conseil National du RPR.

Lors de son voyage à Moscou, cet autonomiste de choc avait déclaré : "La France, comme les autres pays européens, a commis des erreurs avec ses minorités", plus loin il a souhaité "un statut des minorités" en Europe, prévoyant l'égalité des droits civiques, politiques, économiques et sociaux, et "dans certains cas le droit à une certaine autonomie administrative".

"Une fois acquis ce statut, il appartiendra à la Communauté internationale d'intervenir au nom de la protection des minorités". (*Le Télégramme*, 1.6.93).

Tribune libre

Pourquoi faut-il...

"Je pense que le GATT, et avec lui la pensée sur laquelle il repose, est vicié irrémédiablement et qu'il appauvrira et déstabilisera le monde industrialisé, tout en ravageant cruellement le tiers-monde". Celui qui tient ces propos n'est pas un communiste ou un dangereux anarchiste, mais un riche homme d'affaires franco-britannique, qui se dit même libéral, dans un entretien avec le rédacteur en chef économique du *Figaro* (1).

Les faits lui ont déjà donné raison. Au cours des 30 dernières années, les écarts de revenus ont doublé dans le monde : actuellement les 20 % les plus pauvres ont un revenu 150 fois inférieur aux 20 % les plus riches. En 20 ans la dette extérieure totale de ceux qu'on appelle pudiquement les pays en voie de développement a été multipliée par treize, passant de 100 milliards de dollars en 1970 à 1.350 milliards de dollars en 1990. Comble de l'amoralité capitaliste : entre 1980 et 1989, le transfert financier total entre les pays industrialisés et les PVD s'est inversé, passant de + 24 milliards de dollars par an à – 24 milliards de dollars ! (2). Depuis dix ans, en raison principalement des intérêts sur la dette, le tiers-monde n'est plus seulement pillé et exploité, il paie le développement du Nord !

Cette situation intolérable a été rendue possible par la mondialisation de l'économie et cette mondialisation a été décidée, organisée et programmée par les États les plus riches dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) (3). Ce qui est en discussion actuellement sous le nom d'Uruguay Round (4) n'est rien d'autre qu'une étape de plus vers un libre échangisme mondial.

La partie émergée de l'iceberg

Pour beaucoup de gens, même relativement bien informés, le GATT se résume au contentieux américano-européen, ou plus exactement américano-français, sur le dossier agricole, introduit par le pré-accord dit de Blair House de novembre 1992. De quoi s'agit-il ?

Objet principal du contentieux : le pré-accord de Blair-House, signé par les États-Unis et le commissaire européen chargé des affaires économiques extérieures (à l'époque le Danois Christophersen remplacé en janvier 1993 par l'Anglais Brittan), prévoit une baisse simultanée de 21 % des aides à l'exportation de produits agricoles en terme de volume et de 36 % des budgets affectés à soutenir l'exportation. Cette réduction devrait s'étendre sur six ans à compter de l'entrée en vigueur de l'accord (1994 en théorie). Cette mesure touche surtout le secteur des céréales. Or Blair House ne dit pas si les stocks existants (27 millions de tonnes de céréales dans les silos européens) seront dispensés des contraintes à l'exportation. C'est l'une des revendications majeures de la FNSEA.

Mais qui cela intéresse-t-il ? D'abord les gros céréaliers du Middle West américain et ceux de l'Union européenne, en premier lieu les Français, qui ne rêvent que d'inonder les pays du Sud de leur blé dur en usant d'un véritable dumping à l'exportation, au risque de désorganiser les productions et les marchés locaux, ce qui est effectivement souvent le cas. Et qui dit gros céréaliers dit industrie mécanique et industrie chimique pour pousser les rendements ! La boucle est bouclée.

L'agriculture paysanne, celle qui occupe l'espace et anime le monde rural, remplissant ainsi une fonction autant sociale et environnementale qu'économique, est donc bien éloignée de ce débat.

Bref "l'exception culturelle africaine" pas plus que "l'exception culturelle bretonne" ne sont à l'ordre du jour du GATT.

Les véritables enjeux du GATT

Mais l'Uruguay Round, c'est bien plus que cela. L'Uruguay Round, entamé en 1986 et qui se négocie entre 109 "parties contractantes", vise, notamment, à intégrer dans le GATT : le textile et l'habillement ; les services.

Parmi les autres dossiers : l'objectif de réduire de 30 % les tarifs douaniers actuels.

Les règles et disciplines du GATT ne veulent rien connaître des conditions sociales, culturelles et environnementales de production des biens et des services.

Ceux qui, au Nord, justifient le GATT et prônent une libéralisation accrue des échanges, poussent le cynisme jusqu'à prétendre que le Sud y trouverait son intérêt. Rien n'est plus faux. Au Sud, seule une oligarchie politico-économique corrompue tire profit d'un système d'échanges qui voit les puissances du Nord, importatrices de matières premières, dicter leurs prix au Sud exportateur.

...abolir le GATT ?

Accessoirement le GATT, c'est aussi la querelle sur "l'exception culturelle". Les Américains veulent libéraliser les échanges dans le secteur de l'audiovisuel, deuxième secteur à l'exportation aux États-Unis. La France s'y refuse et, pour justifier sa position, brandit le principe du respect de la diversité culturelle. Mais quelle peut être sa crédibilité quand chacun sait que de tous les États européens elle est celui qui met le plus à mal ce grand principe dans le cadre de ses frontières ?

En outre dans un article récent qui faisait suite au Sommet de la francophonie qui s'est tenu à l'Ile Maurice, un journaliste-producteur camerounais ironisait : *"La France serait-elle à ce point menacée qu'elle se trouve sur le point de perdre son identité culturelle ? Et ce serait donc à nous, Africains, de voler à son secours comme nos grands-parents le firent deux fois déjà au cours de ce siècle pour la défendre contre l'agression et l'occupation par l'Allemagne nazie ? Lorsqu'on parle d'invasion occidentale là-bas en Afrique, qu'il s'agisse de produits français, américains, anglais ou allemands, on ne fait pas de différence. Il s'agit tout simplement de culture "toubab", la culture du Blanc, l'ex-colon, devenu aujourd'hui le néo-colon. Bref "Dallas", "Le Château des Oliviers", même combat"* (5).

Au temps où il était permis de critiquer le capitalisme sans passer pour un communiste évadé du "Jurassic Park", on appelait cette oligarchie du Sud la bourgeoisie "compradore", en référence à la classe dirigeante d'Amérique latine qui maintenait ces pays dans une situation d'extrême dépendance vis-à-vis des États-Unis.

Pour témoigner de la rapacité du système capitaliste consacré par le GATT, quelques chiffres suffiront. 98 % des exportations de l'Afrique subsaharienne sont constituées de matières premières. Or la contribution de l'Afrique subsaharienne au commerce mondial est tombée de 3,8 % à 1 % depuis 1970, conséquence de la chute des prix imposée par les anciennes puissances coloniales et les États-Unis. La contribution de l'Amérique latine au commerce mondial a chuté de même de 5,6 % à 3,3 %. La part des pays du Nord dans le Produit national brut (PNB) mondial est passée de 70,2 % entre 1960 et 1989, celle des pays du Sud de 2,3 % à 1,4 %. Comment s'étonner dès lors qu'avec à peine un quart de la population mondiale, le

(Suite page 10)

Nord consomme 85 % du bois de la planète, 75 % des métaux, 70 % de l'énergie et 60 % de la nourriture produite (6).

Une alternative existe

L'alternative au GATT existe. Elle réside dans des marchés continentaux ou subcontinentaux protégés d'une concurrence déloyale par une taxe sociale dans le sens Sud-Nord et par des contingentements dans le sens Nord-Sud, et à l'intérieur desquels un développement durable, parce qu'écologique, des régions en retard favorisé par la mise en valeur des potentialités endogènes : énergies renouvelables, amélioration des transports en commun régionaux et interrégionaux, extension, amélioration et redéfinition des formations en fonction du tissu économique régional existant et de l'orientation que la population souhaite lui donner. Chacun de ces marchés pourrait se développer à son rythme, en faisant appel à une technologie adaptée à la main-d'œuvre locale (substituer le principe d'utilité sociale à celui de compétitivité), mais également développée et autant que possible conçue sur place.

Il ne s'agit pas d'un modèle autarcique qui interdirait le commerce international ; il s'agit de donner la priorité au développement social et à la protection de l'environnement pour les générations futures plutôt qu'au profit immédiat. A quand la substitution comme indice de santé et de satisfaction d'une société du Bien-être réel (BER) au sacro-saint Produit national brut (PNB) qui ne fait pas de différence dans la comptabilité des richesses créées entre un investissement sanitaire et les dépenses liées aux accidents de la route ?

Le modèle de développement qui a prévalu jusqu'à présent dans les pays industrialisés n'est pas extensible à la planète entière sauf à compromettre le futur de la biosphère. C'est pourquoi la réorientation des économies occidentales vers un développement durable doit s'accompagner d'un développement autonome du Sud fondé sur l'organisation de marchés régionaux homogènes sur le plan des termes de l'échange. Ces marchés devraient avoir les moyens de se protéger pour concevoir et développer des technologies adaptées aux exigences propres à ces pays, qu'elles soient sociales (main-d'œuvre pléthorique) ou environnementales (déforestation et érosion des sols).

Pourtant si le Nord continue globalement à s'enrichir, ce n'est pas au profit de tous. En Europe chômage et précarité sociale ne cessent de croître. En vingt ans le nombre des chômeurs en France a été multiplié par sept, passant de 500.000 à 3,5 millions. Les services de la Commission européenne à la fin de 1993 et 24 millions à la fin de 1994. Trente millions de citoyens de l'Union vivent d'ores et déjà en dessous du seuil de pauvreté défini par la Commission européenne.



Privatisons pour enrichir les riches

Les conséquences prévisibles de l'Uruguay Round

Pour tout observateur lucide de l'évolution des rapports internationaux, il ne fait guère de doute que la signature de l'Uruguay Round aurait pour conséquences :

1. Une aggravation de la dette des pays du Tiers-monde et un appauvrissement de la grande majorité de la population, avec recul de l'éducation et de la santé, généralisation de la disette et famines ;

2. Un afflux de réfugiés économiques du Sud vers le Nord, avec son corollaire : une montée irrépressible du racisme et des tensions interethniques ;

3. Une augmentation du chômage et de la précarité dans les pays du Nord, sous l'effet des délocalisations d'activités vers l'Europe de l'Est et le Sud ;

4. Une dégradation de l'environnement due à la surexploitation des ressources naturelles et au développement anarchique des transports intercontinentaux ;

5. Une accélération du processus d'uniformisation culturelle. Or l'uniformisation culturelle – comme l'ont pressenti tant d'écrivains... anglo-saxons ! (Huxley, Orwell, K. Dick) est la voie la plus sûre vers un fascisme planétaire.

C'est pourquoi en tant que démocrates attachés au respect de la personne humaine partout dans le monde, en tant que fédéralistes européens soucieux d'effacer de notre continent le spectre de la guerre, en tant qu'autonomistes bretons convaincus que chaque peuple est en droit d'emprunter la voie qu'il s'est librement choisie, notre attitude à l'égard du commerce national régi par les lois du capitalisme doit être claire : on ne peut concevoir le libre-échange sans concurrence loyale. Le commerce n'es t source de progrès que dans le cadre d'espaces économiques et humains homogènes sur le plan de la protection sociale des travailleurs et des normes environnementales. L'accusation de proctectionnisme, synonyme d'égoïsme, peut être aisément réfutée car il n'y a pas de politique plus égoïste que le libéralisme mondial qui se traduit par le pillage des ressources naturelles et l'exploitation sans morale des populations du tiers-monde.

L'aide occidentale au tiers-monde doit abandonner la logique du profit monétaire en retour et se concentrer sur cinq objectifs :

– l'organisation des marchés et des réseaux de distribution ;

– la gestion de l'eau ;

– la gestion de l'énergie par des économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables ;

– l'éducation, la santé et le planning familial ;

– l'aide au développement de technologies adaptées aux exigences sociales et environnementales locales.

Ce sont là quelques pistes de réflexion certainement imparfaites parce qu'inédites, mais qu'il faudra approfondir si nous voulons sortir du totalitarisme libéral qui nous guette.

Christian GUYONVARC'H

---

(1) "Le Piège, entretiens avec Yves Messavoritch sur quelques idées reçues", Jimmy Goldsmith, éd. Fixot, 1993, 99 F.

(2) Sources : Nations-Unies, FMI, OCDE, Banque mondiale. Données réunies dans l'excellent numéro de la collection "Savoirs" du "Monde Diplomatique" intitulé "Une terre en renaissance, les semences du développement durable", 48 F. Disponible chez tous les marchands de journaux.

(3) Le GATT a été créé en 1947 à Genève par 27 États. Six rounds de négociations ont suivi.

(4) Le round de négociations en cours a été ouvert dans ce pays en 1986.

(5) "Exception culturelle "toubab" ", Michel Lobe Ewane, "Libération", 8 novembre 1993, page 6.

(6) Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), "Rapport mondial sur le développement humain 1992". 1Economica, Paris, 1992.

Recherche

La géographie...

Le mercredi 22 septembre Jean-Jacques Monnier a soutenu à l'Université de Rennes II Haute-Bretagne sa thèse de doctorat d'État en géographie, consacrée au "modèle politique breton". Si la modestie innée de l'auteur n'était si grande, il serait inutile de devoir encore le présenter aux lecteurs du *Peuple Breton* puisque, jusqu'à ces derniers mois, il en fut le responsable... De lui on pourra lire ou relire dans nos colonnes ses commentaires d'après chaque élection survenue depuis une bonne vingtaine d'années, sortes de croquis esquissés sur le vif d'une étude de longue haleine alors en chantier.

La géographie universitaire d'aujourd'hui est devenue une drôle de discipline, qui revendiquerait presque un statut de science exacte dévolue à l'étude de l'espace terrestre : la sophistication croissante des approches permet de discerner des flux, des zonages, des entrecroisements d'hommes, de marchandises, de capitaux, etc, dans un langage ayant volontiers recours à des modèles mathématiques, servi par une cartographie souvent tout aussi absconse. Bref, c'est pas forcément la joie pour le profane ! Et le temps paraît lointain où les géographes savaient encore écrire et décrire, quand Maurice Le Lannou faisait savourer par l'écriture les recettes de cuisine bretonne ou Roger Dion les charmes des vins français...

Simple et clair

Heureusement, Jean-Jacques Monnier appartient à cette vieille école géographique, celle qu'illustrèrent à Rennes en leur temps André Meynier puis, dans un autre genre Michel Phliponneau. Après de brillantes études, il a, en quelque sorte, été protégé des dérives récentes de sa discipline par sa relégation dans l'enseignement secondaire : quand on enseigne en première ou en terminale, il faut d'abord faire simple et clair, se garder d'errer sur les lignes de crête du trop raffiné et du trop subtil, demeurer compréhensible par le commun des mortels qui n'est pas nécessairement géographe dans l'âme... On peut quand même s'étonner, soit dit en passant, que pour mettre la dernière main à sa thèse J.J. Monnier n'ait pas obtenu une décharge de service ou un détachement que l'Education nationale, bonne mère mais fille susceptible, accorde sans trop barguigner à d'autres...

Archaïque, peut-être, en apparence, rustique dans la méthode certainement (d'abord observer puis décrire, enfin chercher à expliquer), solitaire dans la quête : tout cela ne sonne pas très moderne à l'heure où la mode est au travail en "équipes de laboratoire" qui s'envoient en l'air avec des programmes informatiques de plus en plus sophistiqués... Certain lui en a d'ailleurs fait grief lors de sa soutenance. J'y verrais pour ma part, plus sûrement, un gage de qualité artisanale oubliée : la bonne démarche scientifique, et quelle que soit la discipline concernée, ne consiste-t-elle pas d'abord à analyser des faits observables et à en rendre compte en des termes utilisables par d'autres parce que compréhensibles ? Par delà l'effet de mode, des travaux écrits en français littéraire standard resteront au nombre des classiques de la géographie ; ceux rédigés dans un jargon aussi fleuri qu'obscur sur des problématiques aléatoires seront, sans nul doute, bien vite délaissés et oubliés...

un fort engagement politique et associatif, mener de front tout cela relève de l'exploit et de la course d'obstacles de longue durée...

Le contact

Ce qui restera d'abord du travail de notre camarade, c'est ce souci constant du contact avec les acteurs de la vie politique : à le lire et à l'entendre, on mesure mieux combien beaucoup sont des personnes de qualité, passionnées et altruistes, dont la Bretagne peut être fière, aussi bien à droite (mais oui, ça arrive !) qu'à gauche... Non que le Balladurisme n'ait frappé du sceau de son consensus mou, du genre tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, mais l'échelle locale, les étiquettes comptent souvent peu et la générosité l'emporte dans l'engagement sur l'ambition personnelle ou l'idéologie pure... Placés devant un problème concret, les élus de toutes tendances réagiront à peu près de la même façon, celle qu'ils estimeront être la plus conforme aux besoins de leurs mandants,

ça sert aussi...

Les femmes et les hommes

Et surtout dans son approche du sujet, Jean-Jacques Monnier a toujours pris soin de considérer l'essentiel : non pas les votes exprimés à l'occasion de toutes les consultations électorales depuis 1945 (et même avant, depuis le début du XX[e] siècle en fait), mais les hommes et les femmes qui les ont formulés. Les électeurs donc. Les électeurs, tels qu'on peut les connaître par delà l'anonymat des isoloirs. Les élus, les militants et les sympathisants qui ont fait la politique en Bretagne jusqu'à nos jours. Tous, sans exclusive, rencontrés lors d'innombrables entretiens, sondés à la sortie des églises ou lors des rencontres de hasard, interrogés dans les bistrots de village ou dans la moiteur plus feutrée des bureaux de notables. Tous. Sans trop d'exagération, on peut dire que J.J. Monnier a visité l'ensemble des communes de Bretagne (à cinq départements bien sûr !) dans sa recherche d'interlocuteurs représentatifs et ouverts. Ce qui explique du même coup qu'il lui ait fallu une bonne vingtaine d'années pour venir à bout de son travail car, lorsqu'on a aussi charge de famille, un travail absorbant et

même si les termes employés pour se justifier ne seront pas exactement identiques !

Le constat est rassurant, mais est-il vraiment pertinent ? Comme certains membres du jury le lui ont fait remarquer, il s'applique plus et mieux aux petites communes rurales qu'aux villes, où le jeu des partis est plus marqué, les soucis de carrière plus affirmés. Manifestement Jean-Jacques Monnier est mieux à l'aise en milieu rural, la grande ville lui est moins familière alors qu'elle abrite la majorité de la population. D'autre part, l'analyse de "la trahison des notables", chère à Phlipponneau, passe un peu trop vite à la trappe : à force d'être gentil

...à comprendre !.

et de se vouloir objectif, dépassionné, on finit parfois pas oublier quelques évidences chez des gens qui n'ont pas les mêmes raisons d'être ni les mêmes ressorts d'action !

Les réalités d'abord

La grande idée de cette thèse est qu'en réalité la Bretagne se caractérise par un centrisme majoritaire de progrès, soucieux du développement économique du pays comme du bien-être de ses habitants, peu

Suite page 12 →

Recherche

La géographie... (suite)

attentif en définitive aux slogans nationaux des états-majors parisiens. Bien sûr, dans cet ensemble breton, des sensibilités régionales marquées s'affirment, depuis la "diagonale contestataire" qui prend en écharpe la péninsule du pays bigouden jusqu'au Trégor rouge, ou, à l'inverse, les zones irréductiblement blanches, autour de Vitré et de Fougères par exemple. De tels comportements collectifs sont ancrés dans le temps, l'auteur les retrouve à travers les siècles, poussant parfois l'enquête jusqu'à la révolte des Bonnets Rouges de 1675, voire en deçà encore quand c'est possible. Mais, dans l'ensemble, laïc ou chrétien, blanc teinté de social ou rouge rosé de rocardisme, c'est un comportement centriste réformiste qui domine au XX°siècle et fonde le dynamisme revendicatif et/ou économique de la Bretagne.

Tout ceci peut et devra être discuté dans le détail ; l'analyse d'ensemble paraît cependant suffisamment nourrie de l'observation des cartes électorales et de familiarité avec les acteurs, pour n'être pas remise en cause dans ses fondements. Quelques retouches et nuances viendront l'enrichir nécessairement, non la rendre caduque dans ses grandes lignes. Les Verts et autres écologistes bretons sont-ils d'ailleurs tellement en rupture avec cette tradition ?

Une entreprise aussi hardie que cette thèse d'État (plus de 700 pages serrées de texte, 150 cartes environ) n'aurait sans doute pas été possible si son auteur n'avait vécu aussi naturellement immergé dans la politique. Depuis sa naissance (en Angleterre, en pleine guerre, d'un père volontaire de la France Libre !) il semble happé par l'histoire et naturellement attiré par le service des hommes. Pur produit de l'école rennaise de la grande époque, l'étudiant se mêle d'action politique très tôt au sein de l'UDB où il occupera toutes sortes de fonctions et de responsabilités. Depuis quelques années il est aussi élu municipal à Lannion, participant direct à ce monde qu'il analyse et qu'il pénètre avec plus de sympathie ainsi. Catholique pratiquant et homme de gauche, Briochin d'origine établi en terre trégorroise (le breton qu'il a appris, il l'a offert à ses enfants en se trouvant en grande partie à l'origine de la création d'une filière d'enseignement public bilingue à Lannion), militant, pédagogue et élu, grand randonneur devant l'Éternel aussi, le "petit prof de géo" du lycée de Lannion s'installe tranquillement à la croisée des chemins d'un peuple avec lequel il fait corps et qu'il connaît sans doute mieux que personne. Vivante démonstration, en ces temps de triste dérive de sa discipline d'origine, qu'il peut aussi exister une géographie qui soit humaine !



"Mention très honorable à l'unanimité du "jury". Poignée de main, à l'heure du verdict, avec le directeur de thèse, M. Phlipponneau.

Mais Jean-Jacques, pas trop de modestie, je t'en prie : il faut maintenant que tu fasses profiter nos étudiants de ton savoir ! Il y a urgence pour eux et pour nous tous...

Jean-Christophe CASSARD

NDLR : ***L'étude sera disponible sous forme de livre au printemps 94. Nous en reparlerons. (Le comportement politiques des Bretons, 1945-93).***

Un peuple à découvrir : LES TSIGANES

Les "Études Tsiganes", nouvelle revue semestrielle, vient de consacrer son premier numéro aux "Tsiganes d'Europe".

Les Tsiganes, venus de l'Inde comme la plupart des peuples de notre continent, vivent en Europe depuis environ six siècles. Le terme "Tsiganes" est inapproprié et les intéressés l'utilisent faute de mieux. En effet, bien que la conscience d'une identité collective transnationale tende à se développer et qu'une unification linguistique soit en cours (romanès ou langue romani), le peuple nomade comprend plusieurs ethnies qui correspondent à des phases successives de migration et à des régions de peuplement privilégiées en Europe, les principales étant les Roms, les Sinté, les Gitans et les Kalé.

Les Tsiganes, toutes ethnies confondues, seraient de 7,7 millions en Europe : 1,2 million dans l'Union européenne (dont 300.000 en France, soit presque autant qu'en Espagne) et 6,5 millions hors Union. Mais le Président de l'Union Tsigane Internationale évoque le chiffre de 12 millions de Roms et de Sinté.

"Tsiganes d'Europe" retrace l'histoire des Tsiganes sur notre continent et de leurs relations avec les autorités officielles. Le génocide juif est bien connu, celui des Tsiganes l'est beaucoup moins. Pourtant les historiens estiment que plus d'un demi-million de Roms et Sinté ont été méthodiquement exterminés pendant la seconde guerre mondiale.

La situation contemporaine est détaillée, successivement dans l'Union européenne et en Europe de l'Est. Activités économiques, conditions de mobilité, attitude des administrations, aspiration à l'émancipation juridique sans sacrifier l'identité de la communauté, toutes ces questions sont développées.

En conclusion, Alain Reyniers, directeur des "Études Tsiganes", fait un constat qui nous concerne tous : "La situation actuelle des Tsiganes est paradoxale : l'hospitalité à leur égard montre qu'il ne suffit pas d'être baptisé citoyen européen pour jouir automatiquement d'une meilleure considération".

Pour se procurer l'ouvrage : "Études Tsiganes", 2 rue d'Hautpoul, 75019 Paris, tél. (1) 40.40.09.06. 180 p., 120 F.

C.G.

UN COLLOQUE A NANTES

les 5 et 6 février 1994

...traitera des problèmes des peuples minorisés de l'Europe, liés à un territoire (Basques, Corses, Bretons) ou non (cas des Juifs et des Tsiganes).

Retenez ces dates !

POBL VREIZH

Enezenn an eñvor

gant Fañch Treger

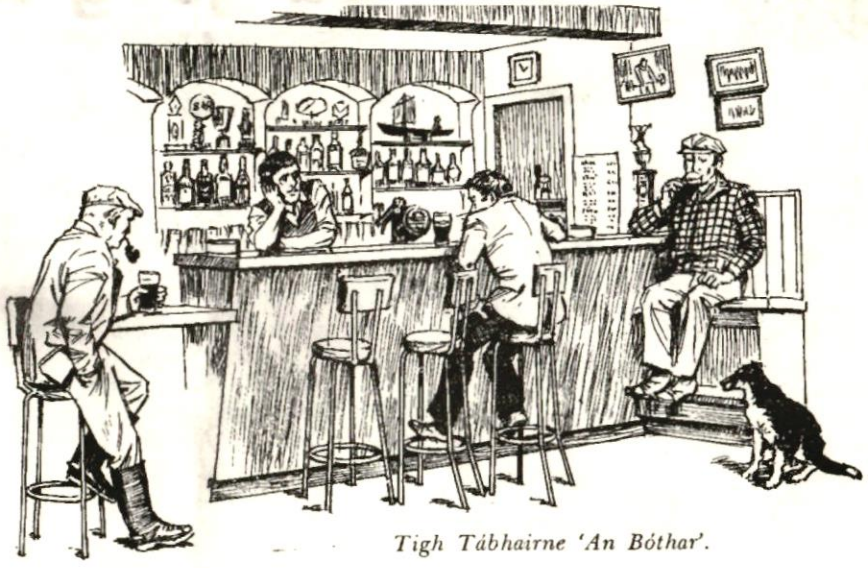
Eus Berc'hed da (G) Cill Dara war roudoù Brigit ha meur a hini all

Pevarzekvet rann :

Tri lec'h meur :

Clonmacnois, Clonfert, Cill Dara

Danevell-veaj



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

D'ar merc'her 31 a viz Gouere

War-dro kreisteiz e kuitaomp An Spideal evit mont etrezek ar reter. War hon hent e chomomp a-sav ul lajad e Shannon-Bridge evit arvestiñ ouzh ar stêr hag ouzh ar c'hobiri o tont hag o vont warni. Un tamm pelloc'h, war ribl an hevelep stêr emañ Clonmacnois, dismantroù ur manati eus ar Grenn-Amzer, unan eus ar re vrasañ en Iwerzhon. Soñjit ! seizh iliz a-bep seurt ment, un iliz veur, teir groaz geltiek ha tourioù uhel.

Dedennet omp dreist-holl gant tour O'Rourke, un tour uhel-uhel, seurt kloc'hdi distag evel ma kaver en manatioù kozh Iwerzhon ha gant kroaz ar skritur sakr pe kroaz ar roue Fiann savet er c'hornog. E maen krag eo houmañ ha warni ez eus bet kizellet munut arvestoù eus ar skritur sakr. Bez eo seurt kroazioù d'an Iwerzhoniz ar pezh eo ar c'halvarioù d'ar Vreizhiz.

E traoñ e ruilh ar Shannon he dourioù war he fouez. Sioul eo an tro-wardroioù, siouloc'h ha diskuizhusoc'h moarvat eget pa oa kantadoù a venec'h o vevañ er manati. Koulskoude e seblant o spered bezañ chomet a-us d'an draonienn didrouzmañ, ul lec'h a hinon hag a beoc'h, pell eus safar ar bed.

E Ballylanoe nepell eus Clonmacnois e tremenomp an nozvezh en ur B & B didrouz un tammig e diavez kêr.

D'ar yaou, ar c'hentañ a viz Eost.

Goude bezañ tapet ul lein vat e Ballylanoe e kemeromp hent Clonfert.

Bez eo Clonfert brudet ker a-drugarez da Sant Vrandan bet abad amañ war-dro a bloavezh 560 hag ivez a-drugarez d'an iliz veur savet kalz diwezhatoc'h, ur savadur a vent gant hor chapelioù e Breizh. Lakaomp a vent gant ur chapel vras !

Da gentañ e reomp tro an iliz evit ober luc'h skeudennoù, dreist-holl eus ar porched, kaer tre, kizellet en un doare eston, skeudenn Sant Vrandan o vezañ warnañ.

A-benn ur pennad amzer ec'h erru div grennardez.

– We have the key, emeze.

Hag unan anezhe da ziskouez deomp ur pezh pikol alc'houez. Dres e tegouezh ur c'harr-boutin alaman, un "tour operateur" evel ma vez graet dioutañ e galleg flour. A-vec'h ma eo diskennet an douristed eus o c'harr e krog o hencher da zibunañ dezhe d'ar c'haloup istor al lec'h. Mont a reomp d'o heul en iliz, ar pezh a dalvez ar boan rak arrebeuri brav a zo e barzh ha kizelladurioù eus ar c'haerañ evel ur skeudenn ouzhpenn eus Sant Vrandan engravet war ur bannel goad.

Anavezet mat eo ar sant-mañ ivez e Breizh e-lec'h ma eo deuet da brezeg a-raok krouiñ amañ e Clonfert ur manati bras. E Breizh, hervez an hengoun en deus sikouret Sant Malo da sevel manati Alet.

Enoret e vez c'hoazh e meur a barrez e Breizh, en o zouez Tregrom, Lanveleg, Lanvolon hag evel-just Sant Vrandan. Ur wech echu hon tro ganeomp en iliz e roomp un tamm gwerzh-butun d'ar merc'hed bihan hag en hent, goustadik – n'omp ket preset evel an alamaned, n'eus hencher ebet ganeomp – etrezek Cill Dara, troc'hadenn ziwezhañ hor pirc'hirinadenn.

Pell a-walc'h war-zu a reter emañ Cill Dara, n'emañ ket gwall bell eus Dulenn, zoken. Graet hon eus kalz a hent evit erruout er gêr-mañ, kavell Brigit. Cill Dara, iliz an dervenn.

Pep tra tro-dro d'an iliz veur – unan vras en taol-mañ – a zegas da soñj eus Brigit, dismantroù an templ kozh e-lec'h ma 'zeus bet dalc'het ur c'houlaouenn vev betek ar XVIvet kantved daoust ma oa bet gourc'hemennet he lazhañ gant arc'heskob Dulenn er bloavezh 1220. Rak gouzout a rit moarvat e oa Brigit un doueez geltiek, doueez an tan a-raok bezañ kristenaet. Bez ez eus ivez ur seurt bez kozh gant ur volz, anvet er vro "kegin Santez Brigid". Kempennet eo bet an holl savadurioù-mañ nevez 'zo. Re vat siwazh, re lipet. Chekadennoù a c'hiz nevez.

Siwazh ivez, n'eo ket posupl mont e-barzh an iliz veur prennet eo. Re zañjerus eo gant al labourioù emeur oc'h ober war ar framm ha war an doenn. Dipitet omp un tammig ha peadra a zo da vezañ goude kemend-all a hent.

Ouzhpenn-se ne gaver e stalioù kêr Cill Dara nemet gwerc'hezed Lourdez. Delwennig ebet eus Santez Brigid na kroaz ebet kennebeut, eus ar re, plezhennet e broenn, a vez lakaet da geñver deiz-ha-bloaz ar santez, d'ar c'hentañ a viz C'hwevrer, e tiez Iwerzhon evit miret an dud hag al loened diouzh an drouk-spered.

Ma ! petra faot deoc'h ! ret eo ober gant an traoù evel m'emaint !

Ha setu goude un droiad e kêr e kemeromp hent ar mervent etrezek Mallow, ur gêr a zo bet gevellet gant Landreger nevez 'zo hag e lec'h emañ hor soñj tremen an noz.

(Da vezañ kendalc'het)

Menoziou dieub

Pegen breizhek e voe Ker Naoned e gwir ?

War West-Frañs hon eus lennet e souhete Eskibien Vreizh gweled Bro-Naoned bout asamblez gante evit adkaout Breizh istorel gwechall. C'hoant en deus aozer al linennoù-mañ reiñ skoazhell dezhe. Perak ?

Ganet eo e parrez Santez Anna war grec'henn e dibenn Talar Breizh. Emañ an iliz an hini uhelañ ar gêr vras. Evel pep hini ac'hanomp, eñ en deus graet e bask gentañ e-barzh. Kanet e oa Kantikoù e galleg evel pep sul hag ambrouget gant an ograou, ha dreist-holl unan evit enoriñ mamm-gozh ar C'hrist. Setu :

O Sainte Anne,
Toi que nous implorons
Entends notre prière
Et bénis tes Bretons

Lakaet e brezhoneg :

O Santez Anna
Te ec'h aspedomp
Klev hor pedenn
Ha bennig da Vretoned

Pe ur c'hantik all :

O Sainte Anne
O Mère chérie
Garde aux Bretons
La foi des anciens jours
Entends du haut du ciel
Le cri de la Patrie
Catholiques et Bretons toujours (2 fois)

Lakaet e brezhoneg :

O Santez Anna
O Mamm garet
Dalc'h e kalon ar Vretoned
Feiz an amzerioù kozh
Klev diouzh an neñvoù
Garm ar Mamm-vro
Katolik ha Breton da viken (div wech)

Klevet e oa an traoù-se betek ar blasenn pa oa digoret an nor vras ha zoken betek traoñ ar blasenn e lec'h ma oa savet delwenn ar Santez, troet dirak ar stêr Liger evit bennigañ ar Vartoloded (moraerien) gant he dorn astennet warne pa oant o vont etrezek ar mor.

Un delwenn all ez eus en ul liorzh digor d'an holl, un tammig pelloc'h gant ur vamm gant he c'hoef, daoulinet dirak korf he mab beuzet, tennet diouzh ar mor. Evit ar Vretoned gwechall, e teue ar mor betek al lec'h ma oa diskarget al listri-koñvers. Kalz a ganaouennoù e brezhoneg a gont a-zivout ar mor en Naoned.

Kaset eo bet ul lizher evit bout embannet e "Lizhiri al lennerien". Daoust hag e vo gwelet ur wech bennak ? Ne welomp netra betek an deiz a hiziv. Ma n'eus netra, an holl a gompreno n'int ket kristenien e West-Frañs e gwirionez. Koulskoude e tiskoueont e pep tra ez int kristenien. Pilpouzerezh, ne lavaromp ket. Gortozomp habask keit ha ma vo sklaeroc'h dizonestiz ar gazetenn, a-heuilh e bal hag a zo lakaat e veli war kornog tachenn ar Franked adalek Pariz. N'ankoueomp ket ez eo anvet "Frankreich" en Alamaneg. Evelse n'emañ ket diverket an amzer wechall daoust dezhañ bout pell diouzh an amzer-vremañ.

Lennerien 'zo a lavaro : "N'eo ket souehus, leun e oa ar barrez gant brezhonegerien o tont diouzh Breizh-Izel". Gwir eo d'un tu met perak hon eus bet un Eskob e Naoned staget kreñv ouzh Breizh : an Aotrou Le Fer de la Motte e oa ? Perak hon eus anavezet gouelioù ar Sakramant gant un dibunadeg a dreuze kreiz ar gêr vras gant beleien gant kaboù erminiget ruzh ? E-pad ar marevezh-se e oa gitonioù a-istribilh diouzh ar prenestroù, erminiget ivez.

E pardon Santez Anna, goude an oferenn e oa ur gouel gant marc'hadourien war ar blasenn. Gant kerent ar vugale e oa prenet ur "bue" seurt lapousig graet e feilhañs e oa c'hwezet ennañ. An trouz a blije d'ar vugale. Kalz a ganaouennoù e brezhoneg o deus diskouezet e oa Ker Naoned e Breizh.

Evit klozañ :

Piv eo krouer ar brezhoneg ? Desket eo bet gwechall ur bedenn goude debriñ : "Ho trugarekaat Aotrou Doue eus an holl vad ho peus graet dimp ; c'hwi a zo Mestr an holl draoù a viskoazh da viken". Bez'ez eus tud en em gred kreñvoc'h evit Doue evel ar re a ren ar c'hazetennoù, ha tud dizonest evel Olier Gwichard a gavo, un deiz bennak, e binnijenn daoust e zidamalloù ampart.

Aldrig a Naoned

Vakansou ski e brezhoneg

Aozet e vez gant An Oaled, Kreizenn Sevenadurel Vrezhonek e Treglonou (29), vakansoù ski e Crest Voland e bro Savoie.

Dalc'het e vo ar staj-mañ etre ar 5.03.94 hag an 13.03.94. Degemeret e vo an holl vugale ha krennarded vrezhonegerien etre 9 ha 15 vloaz, met ivez, an holl vrezhonegerien. Ski diskenn ha ski bale e vo tu ober.

Priz ar staj : 2.200 lur evit ar ski bale ; 2.500 lur evit ar ski diskenn (< 12 vloaz) ; 2.600 lur (12-18 vloaz) ; 2.700 lur (> 18 vloaz). Arsav e Treglonou, Brest, Montroulez, Gwengamp, St-Brieg, Roazhon. Titouroù hag enskrivadurioù digant : An Oaled 29870 Treglonou, Pellgomz 98.04.07.04.



Vakansou ski

5-13/3/94

Evit krennarded 9-15 vloaz, brezhonegerien (met ivez evit ar re all). Ski diskenn pe ski bale, surf ha monoski ouzhpenn. Er savoie, e-kichen Albertville.

Crest Voland a zo lec'hiet en "Espace Cristal", 3.000 ha evit ar ski. Ski diskenn, 100 km hentoù, 10 télésièges, 29 téléski. Ski bale, 100 km hentoù.

2.500 lur ar ski diskenn (– 12 vloaz) ; 2.600 lur (12-18 vloaz) ; 2.700 lur (18 vloaz) ; 2.200 lur evit ar ski bale en holl. Arsav e Treglonou, Brest, Montroulez, Gwengamp, Sant-Brieg, Roazhon.

Lennadenn

Niverenn diwezhañ "Al Liamm"

Al lennnegezh a zalc'h al lec'h kentañ e niverenn 180 "Al Liamm" (Gwengolo-Here 1993) : barzhonegoù gant Per Diolier, R. Baxter, Gwion, P. Laboused, Yann Vogel, ur bern kontadennoù (en o zouez unan gant Yann Gerven) hag ivez ur pennad gant Per Denez o resisaat penaos e vez roet skoazell d'an embannadurioù gant *Skol-Uhel ar Vro*. En niverenn a zeu e vo gwelet taolenn glok an holl skridoù embannet e-kerz ar bloavezh-mañ.

Mat eo ivez menegiñ al levrioù abouez bet embannet nevez 'zo : *Skridoù Frañsez Kervella, Geriadur brezhonek-gallek* Roparz Hemon, hag oberenn heverk Lukian Raoul. *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek.*

Al levrioù embannet gant "Al liamm" a zo da vezañ goulennet digant an Dimezell Janed Queillé, 20 rue du Petit Trotrieux, Gwengamp.

Evit ar gelaouenn "Al Liamm", pep koumanant (150 lur ar bloaz) a zo da bezañ paeet da Ber ar Bihan, 16 rue des Fours à chaux, 35400 St-Malo, CCP 167 30 W Roazhon.

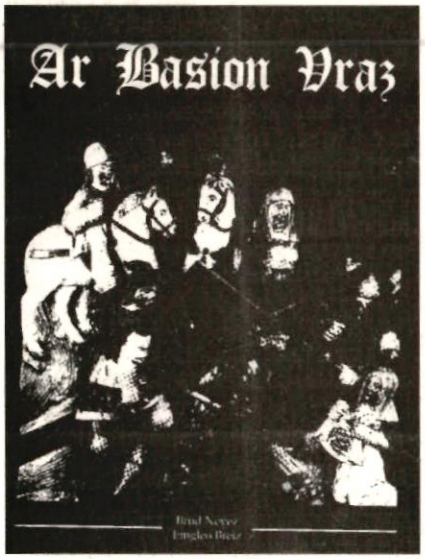
Ar Basion vraz

gant Goulc'han Kervella

E 1991 eo bet savet *Ar Basion vraz* gant Strollad *Ar Vro Bagan*. Savet e oa bet diwar skouer misterioù ar Grenn-Amzer, ha doare ar c'hoariva brezhonek, chomet bev betek derou hor c'hantved, traoù c'hoariet en diavaez ha gant ur bern tud asambles.

Levezonet eo bet ivez labour *Ar Vro Bagan* gant hor c'halvarioù. Ar re o deus arvestet ouzh ar mister-se o deus dalc'het soñj eus an taolennoù (mut) strewet er pezh-c'hoari.

Embannet eo bet bremañ gant *Brud Nevez* testenn vrezhonek *Ar Basion vraz*. Ul leor gant ur golo livet brav, hag ennañ ur bern fotioù –



gwen ha du, siwazh (met re ger e vije bet mod-all !) – hag a zegaso soñj d'an arvesterien eus an eurioù laouen – ha kentelius – tremenet er c'hoariva.

Kavet e vo ivez mammennoù ar mister-mamm. Savet eo bet diwar testenn Eozen Kilivere, moulet e Pariz e 1530. Hag advoulet e 1866 gant Kervarker (an droidigezh c'hallek da heul). Savet ivez diwar *Divizou ar Basion*, bet adembannet gant Maodez Glandour er *"C'haerioù Kristen"* (1948) hag un dibab pennadoù eus *An Passion*, bet lakaet e brezhoneg gant Yann-Vari Perrot ha kempennet gant Visant Seite (1940-1975). Hag ivez gant dastumadenn Yann-Fañch Kemener hag hini Glaodina Mazeas. *"Ar peurrest a zo bet savet gant G. Kervella"*. Ha lakaet da sikour tudoù Komedia Del' Arte, traoù farsus, e doare, *Ar Vro Bagan !*

Al labour dibab ha kemmesk n'oa ket bet ul labour aes. Notennoù a vo kavet a-hed al leor. Da skouer, digant piv eo bet "kemeret" al lodenn-mañ-lodenn pe diwar pe seurt kalvar eo bet renket an taolennoù. A-wechoù e vo kavet ivez lodenn eus mister Eozen Kilivere, roet a doare-skrivañ a orin, gant un droidigezh e skolveurieg.

Da zigoriñ al leor goude ur "Ragskrid" gant Goulc'han Kervella e vo kavet ur pennad savet gant Yann-Ber Piriou, *"Ar bed-mañ, heb douetañs, 'zo eun teatr ledan"*.

Brezhoneg *Ar Vro Bagan* a blijo d'an holl, evel just. Gant *"tud ar c'hoari"*, ul listenn hir, e vo komprenet gant ar re n'o deus ket bet digarez da welet ar pezh-c'hoari peseurt labour e oa, adarre, hini Strollad *Ar Vro Bagan*. Al leor mañ a chomo test d'al labour-se.

Glaoda MILLOUR

Ar Basion vraz, gant Goulc'han Kervella. *Brud Nevez*. 143 bajenn. 50 Lur, en holl stalioù-levrioù pe dre lizher, heb mizoù-kas digant *Mesidou*, 40 bis Ru ar Republik, 29200 Brest.

Ketañ Saloñs Liesryezhek al levriou evit ar vugale e Breizh
Kemper
11-12 a viz Kerzu 1993
(Savet gant IJIN)
e Sal *"Chapeau Rouge"*

Lizher



Kounlid

50vet deiz-ha-bloaz droukalzh an aotrou Y.V. Perrot

O vezañ ma'z eus bet cheñchamant e roll an devezh-koun, ha tu a vefe deoc'h da reiñ da c'houzout d'ho lennerien roll da vat an devezh-se e-lec'h an hini ho poa embannet a-raok, trugarez vras deoc'h.

Roll da vat an devezh-koun en enor da 50vet deiz-ha-bloaz drouklazh an aotrou Perrot :

D'ar Sul 12 a viz Kerzu 1993 :

– Da 10e30, e Sant-Nouga (etre Lesneven ha Montroulez), el lec'h ma oa bet person an Ao. Perrot hag el lec'h ma voe savet ar Bleuñ-Brug, oferenn vrezhonek war an ton bras dindan renerezh an Ao. Fave, eskob.

Da c'houde, lid er barrez.

– Da 3e30, e Skrigneg, emgav dirak ar Groaz Ruz el lec'h ma voe tizhet an Ao. Perrot gant taol ar marv ha goudese dirak e vez, e-tal Chapel Koad-Kev.

Pedet start eo an holl Vretoned kar-obro hag o mignoned da gemer perzh en holl lidoù-se en enor d'an den a ouias bevañ ha mervel evito.

Tro Breizh

POURQUOI PAS... UN EMPRUNT BRETON ?

Quand le plan breton n'est qu'un catalogue de la Redoute peu ambitieux...

Quand un consensus mou remplace un débat aux choix clairs...

Quand la crise bretonne prend une gravité nouvelle...

Pourquoi pas une mobilisation régionale autour d'un emprunt, comme le propose Yves Le Baquer, du CMB ? Reste à voir les aspects techniques.

Mais un "grand projet", bien valorisé, contribuerait à marquer la volonté de maintenir une Bretagne vivante, dynamique... et pas seulement un Touristic Park !...

Un milliard, c'est beaucoup à rembourser pour la Région-croupion... avec son budget étriqué. C'est encore bien peu pour assurer le redémarrage de la Bretagne que beaucoup estiment nécessaire !

Vive l'emprunt Sevenadur !

J. Guégan

Charles Pasqua Maire de Vitré ?

Dans le cadre de la décentralisation, Charles Pasqua envisagerait de mettre un pied en Bretagne. Vitré lui paraît un bon point de chute. Il a déjà imposé à perpétuité ses quatre volontés au ministre Méhaignerie. Pourquoi pas au maire Méhaignerie ? IFFIG consensusserait volontiers les négocations.

Création d'un mot frenchie par l'exception culturelle Breizhovte !

Carnac, la vallée de l'Aff... et Berder !

Belle série en Morbihan pour des sites... remarquablement convoités. En effet, "Le Cormoran", "Bulletin libre de Larmor-Baden", nous décrit les "aventures" de l'île de Berder.

Achetée par une société écran (Grécourt), pour le groupe Yves Rocher, puis directement par ce groupe, elle donne lieu à une belle bagarre avec le locataire, l'association LVT qui dispose d'un bail jusqu'au 20/11.

En juillet dernier, le maire de Larmor-Baden signe deux arrêtés de fermeture sous des prétextes trop longs à préciser ici... Finalement, c'est le propriétaire, le groupe Yves Rocher qui est condamné par le tribunal des référés de Vannes à payer plusieurs millions de travaux. "Le Cormoran" suivra avec intérêt, et nous aussi, la pression énorme qu'exercera le maire de Larmor-Baden sur le groupe Yves Rocher pour lui imposer la réalisation des travaux !... Et l'évolution du statut de l'île, considérée par la majorité comme un patrimoine collectif !...

J. Guégan

Tables de Bretagne

La cuisine bretonne des bords de Loire vous tente ? Vous avez raison. Mais si les tables sont nombreuses et souvent de qualité, sur la rive sud entre Loire et vignoble, vous auriez tort de négliger la rive nord.

A l'occasion de votre prochain déplacement dans le secteur, arrêtez-vous donc à Mauves, chez Annick et Bernard, qui viennent de reprendre le restaurant La Roseraie, dans l'avenue bordée de platanes qui conduit à la gare.

L'aspect extérieur est celui d'un café rural, que l'établissement est aussi, mais ne passez pas votre chemin !

L'accueil et le service sont familiaux, la cuisine aussi, au meilleur sens du mot. Et les prix sont tout aussi aimables et discrets. Les premiers menus sont à 68 F (avec fromage et dessert) et 115 F. La carte, bien fournie, propose un savoureux sandre au beurre blanc pour 52 F, qu'on peut aussi choisir dans le second menu). Et le muscadet du Domaine du Douaud est des mieux venus.

Votre jeune enfant sera bien accueilli, même si vous ne prenez pour lui qu'une entrée et un dessert. Il y aura pour lui une chaise haute, si besoin est. On vous apportera la carafe d'eau en début de repas, quand il faut ailleurs la demander et la redemander. Des qualités qui ne devraient pas être si rares, et qui font douter que le fromage soit encore longtemps conservé au frigo jusqu'au moment d'être servi... Seule petite erreur – accidentelle – relevée lors de notre passage du 17 juillet. (Téléphone : 40.25.50.21) MF.



ENTREVUE AVEC ROB GIBSON

Peuples du Monde

Propos recueillis et traduits par Grant et Chantal Johnston

PB : Décrivez-nous d'abord le SNP. Combien a-t-il d'adhérents (1), sa position dans les sondages, ses élus, et surtout comment le parti se situe sur le plan politique.

R.G. : Le SNP est un parti moderne de la gauche modérée et ainsi se trouve dans une position qui reflète les aspirations d'une majorité du peuple écossais. Beaucoup disent qu'ils voteraient SNP s'ils croyaient qu'il pourrait gagner : mais en ce moment (7/93) nous sommes à 25 % dans les sondages.

Fondé dans les années 20, le SNP a fait sa grande percée dans les années 70, qu'il a maintenant consolidée ; on est beaucoup plus qu'un parti de "protestation".

En ce qui concerne les élus, nous en avons partout dans le pays. Au niveau des "District Councils" nous sommes la majorité en West Lothian (à l'ouest d'Edimbourg) et depuis longtemps en Angus (au nord de Dundee) ; pendant un moment nous dirigions une administration minoritaire à Falkirk, et en ce moment nous sommes très forts à Renfrew (à l'ouest de Glasgow, le plus grand district en dehors des quatre grandes villes) ; là nous sommes les plus forts challengers des Travaillistes. Nous sommes aussi représentés dans d'autres Conseils de Districts et de Régions (3) partout dans le pays.

Dans le dernier Parlement nous avions 5 MPs, l'un élu à une élection partielle et un ancien Travailliste converti au SNP. Les trois élus en 1987 étaient réélus en 1992 et sont à la pointe des affaires politiques en Ecosse. De plus depuis 1979, Mme W. Ewing (présidente de l'ALE) est Député Européen des Highlands and Islands ; elle est une force majeure dans l'internationalisation du message de l'Ecosse en la faisant reconnaître à l'étranger.

Le SNP fait partie de la grande tradition "radicale" de l'Ecosse donc la plupart de ceux qui possèdent une conscience sociale peuvent y adhérer. Notre politique est, en effet, bien à gauche, par exemple en ce qui concerne le contrôle et l'utilisation des terres et notre intention de re-nationaliser les atouts nationaux de base (électricité, eau, etc.).

PB : Le SNP est essentiellement un mouvement indépendantiste, mais quelle est son attitude par rapport à d'autres formes d'autonomie ?

R.G. : On doit forcément être un parti indépendantiste parce que l'Ecosse a besoin de retrouver son indépendance. Notre attitude, donc, est que nous voudrions travailler avec toute personne désirant l'autonomie ou l'indépendance de l'Ecosse. Dans le cadre européen, notre idée est de travailler avec l'ALE où on sait qu'il y a des gens qui ont différents niveaux d'aspiration – cela ne nous pose aucun problème. Moi, je crois qu'il y a beaucoup de personnes en Europe qui attendent que nous, le peuple écossais, regagnions le statut de nation indépendant que nous avions.

PB : Est-ce que le SNP accepterait n'importe quelle autonomie comme "un pas dans la bonne direction" ?

R.G. : Le Parti Travailliste, si jamais il arrive à se faire élire *en Angleterre* essaierait peut-être de donner à l'Ecosse une certaine autonomie. Ceci n'est pas le but du SNP ; notre intention est de retrouver l'indépendance. Si l'autonomie arrive, nous travaillerons à partir de cette situation. Mais nous nous sommes brûlé les doigts dans les années 70 (4).



Rob Gibson, 48 ans, est professeur d'histoire. Il est un des vice-présidents du SNP, chargé du développement de la politique du Parti. Il est membre de l'aile gauche du SNP qui, dans les dix dernières années, a vu son influence augmenter considérablement. Il est membre du District Council (Conseil Général) de Ross and Cromarty et s'intéresse aux problèmes des Highlands, particulièrement au contrôle et à l'utilisation de la terre. Ceci l'a mis plus d'une fois en conflit avec de grands propriétaires terriens. Fréquent visiteur en Bretagne, il est un de ceux qui ont poussé le SNP à voir l'avenir de l'Ecosse dans le contexte européen.

PB : Envisagez-vous des alliances avec d'autres partis en Ecosse ?

R.G. : Nous sommes très contents de travailler avec d'autres, par exemple dans la campagne pour le rappel du Parlement Ecossais (5). Nous avons fait un effort important en adhérant à la Déclaration Démocratique Ecossaise du 12 décembre 1992, à Edimbourg, à laquelle ont participé quelque 40.000 personnes. Elle était signée par tous les partis d'opposition et par beaucoup de syndicats et d'Eglises. Mais dans la situation politique de 1993, les Travaillistes refusent de poursuivre le but de la Déclaration. Donc, bien que, pour notre part, nous soyons prêts à travailler avec d'autres, les Travaillistes, eux, ne veulent pas travailler avec nous. Nous avons eu une coopération utile avec les Libéraux (Centre/Centre-Gauche) et avec les Verts quand cela était nécessaire, et au niveau parlementaire le SNP et les Libéraux ont souvent travaillé ensemble. La coopération entre le SNP et d'autres partis et groupes devrait, je crois, avancer le rappel du Parlement en 1994.

PB : Quelles relations le SNP a-t-il avec des mouvements politiques à l'intérieur et à l'extérieur de la Grande-Bretagne ?

R.G. : Comme nous nous tournons surtout vers l'Europe, nos alliances principales dans le contexte du Royaume-Uni sont avec le Plaid Cymru, et aussi avec le SDLP en Irlande du Nord, parce qu'ils ont des programmes assez semblables aux nôtres. A l'extérieur nous avons des relations directes avec l'ALE à qui, à mon avis, l'expérience de la politique internationale de Winnie Ewing a donné davantage de poids.

---

1. NdT : Le SNP ne révèle jamais ses effectifs, ils doivent dépasser les 20.000 encartés.

2. "District Council" est à peu près l'équivalent du Conseil Général.

3. Les Régions ont plus de pouvoirs qu'en France. (Par exemple dans les domaines de l'éducation primaire et secondaire, police, etc.).

4. Référendum truqué sur l'autonomie de 1979.

5. NdT : Le Parlement écossais de 1707, en votant pour l'Union, n'a pas été aboli mais a seulement interrompu son œuvre. Il y a un mouvement pour le rappeler.

(Suite en janvier)

Peuples du Monde

PAYS DE GALLES ET EUROPE

(Suite de l'article de novembre)

Cynog Dafis a été élu avec le soutien des Verts et pense qu'une alliance avec ceux-ci est nécessaire. Mais il estime que les Verts doivent comprendre et admettre l'existence de la nation galloise. En fait les Gallois écologistes rejoignent le Plaid Cymru. Le Parti des Verts au Pays de Galles groupe essentiellement des non-Gallois. Il faut en effet rappeler que l'Ouest du Pays de Galles est à la fois une région d'immigration anglaise et d'émigration galloise et qu'en deux générations la société galloisante des vallées du Sud est devenue une société anglophone. Mais aujourd'hui c'est parmi les jeunes de ces vallées que les progrès de la pratique du gallois sont les plus nets. D'autre part il peut être plus confortable pour des Anglais installés au Pays de Galles de voter pour le Plaid Cymru.

Depuis le Parlement réuni par Owain Glyndwr au tout début du XV^{e} siècle, il n'existait plus depuis près de six cents ans de gouvernement gallois. Cela redeviendra possible avec la création d'un Parlement gallois faisant du Pays de Galles un pays autonome dans l'Europe en construction.

Le Plaid Cymru et l'Europe

Les élections européennes seront pour le Plaid Cymru un très important enjeu l'année prochaine. Mais les Gallois les affrontent dans une situation meilleure que nous Bretons : en effet au Royaume-Uni les députés européens sont élus dans des circonscriptions régionales. L'action du Plaid Cymru a permis d'obtenir la création au Pays de Galles d'une cinquième circonscription (même si à la fin d'août les limites des circonscriptions ne sont pas encore connues), et il estime possible de remporter au moins un siège au Parlement européen, ce qui sera là une importante victoire.

Le Plaid Cymru a, dans le domaine européen, obtenu d'importantes concessions du gouvernement britannique qui avait besoin de son soutien pour faire ratifier par le Parlement les accords de Maastricht.

C'est ainsi qu'il a obtenu la représentation du Pays de Galles au Comité des Régions (prévu par les accords de Maastricht) par au moins trois sièges, alors que les Travaillistes n'en demandaient que deux. Les trois sièges au Comité des Régions seront répartis entre les partis gallois sur la base de leur représentation au Parlement : un pour les Travaillistes, un pour les Conservateurs et un pour le Plaid Cymru.

C'est déjà là un important succès. Mais ce qui est encore plus important c'est que les représentants du Pays de Galles au Comité des Régions rendront compte de leur action aux élus gallois quatre fois par an. En l'attente de la création du Parlement gallois, c'est la première fois depuis le Parlement d'Owain Glundwr, qu'une assemblée, dont les membres auront été désignés démocratiquement, se réunira pour discuter des affaires du Pays de Galles. Grâce à l'action du Plaid Cymru, un Forum National pourra discuter de l'effet sur le Pays de Galles des politiques européennes.

Les députés du Plaid Cymru ont également réussi à obtenir pour le Pays de Galles des retombées positives dans le domaine économique : des crédits ont été accordés par la CEE pour étudier l'électrification des voies ferrées vers Holyhead et Fishguard. Des pressions ont été exercées pour que les crédits des programmes Inter-reg soient utilisés, en coopération avec le gouvernement irlandais, pour l'amélioration des ports gallois et des liaisons maritimes avec l'Irlande.

L'action du Plaid Cymru sur le plan intérieur complète celle développée au niveau européen : il a ainsi forcé le Parlement à débattre des besoins spéciaux du Pays de Galles en ce qui concerne les politiques régionales.

Travail commun avec les autres nations européennes

Le Plaid Cymru est membre de l'Alliance Libre Européenne et fait siennes les revendications de l'ALE d'édification d'une Europe des Peuples et de création à Bruxelles d'un Conseil des Régions et des Peuples, constituant une deuxième Chambre du Parlement Européen.

Au mois d'octobre les membres du Plaid Cymru ont eu l'occasion de rencontrer et d'accueillir les députés européens membres du Groupe Arc-en-Ciel et d'autres membres de l'ALE réunis à Cardiff, à l'invitation du Plaid Cymru, du 16 au 20 octobre. Jill Evans, porte-parole sur l'Europe a déclaré à cette occasion : "Le Plaid Cymru est considéré comme un membre important de l'Alliance Libre Européenne. L'ALE veut que le Plaid prenne sa place au Parlement européen et compte sur nous pour gagner au moins un siège aux élections de l'année prochaine. Ses membres viennent au Pays de Galles pour nous apporter leur appui dans cette campagne" (dans "Welsh Nation). L'Assemblée générale de l'ALE s'est réunie à Cardiff le 18 octobre. L'UDB y était représentée par Christian Guyonvarc'h.

Cependant les liens de l'UDB avec le Plaid Cymru ne datent pas d'aujourd'hui. L'UDB ainsi apporté son aide au Plaid Cymru lors de la grève des mineurs en 1984-85.

Le Plaid Cymru entretient des relations étroites avec le Scottish National Party, représenté à Westminter par trois députés et également membre de l'ALE. C'est Winnie Ewing, président du SNP, qui préside l'ALE. Le SNP joue d'ailleurs un rôle moteur dans la campagne lancée en Écosse pour la convocation du Parlement écossais dont l'ajournement des travaux a été prononcé en 1707, mais qui n'a jamais été aboli. Et à quand une campagne pour un Parlement en Bretagne ?

Y.J.

GALICE :

Forte progression des Autonomistes

Le 17 octobre, la Galice a renouvelé son parlement autonome. Ces élections se sont traduites par une percée spectaculaire du Bloc Nationaliste Galicien, le parti autonomiste de gauche. Le BNG est passé de 8 % à 19 % des voix, ce qui lui donne 13 sièges dans le nouveau parlement au lieu de 5. La droite espagnole, conduite par l'ancien ministre franquiste Fraga Iribarne, conserve la majorité avec 43 sièges, tandis que le PSOE s'effondre et ne recueille que 19 sièges.

Ce résultat du BNG est de très bon augure pour l'alliance qui associera la gauche galicienne aux Catalans d'Esquerre Republicana de Catalunya et aux Basques d'Eusko Alkartasuna, partis membres de l'Alliance Libre Européenne (ALE), aux élections européennes de 1994.

L'Œil de l'Ouragan

Par Roger Faligot

Irlande : Cessez-le-feu en 1994 ?

John Major a déclaré qu'il faut associer Sinn Féin à des négociations, si l'IRA cesse ses opérations. Chacun sait que la majorité conservatrice au parlement tient grâce au vote des Unionistes nord-irlandais. Mais une initiative importante permettrait à Major d'obtenir le concours de voix des partis celtiques, voire de certains Travaillistes.

L'avenir ne sera pas rose pour autant dans l'immédiat. Le déchaînement infernal des attentats cet automne a mis en relief un fait important. Pour la première fois depuis longtemps – peut-être même 1921 ! – , les groupes paramilitaires protestants ont atteint un niveau d'organisation, de technicité dans le terrorisme, d'approvisionnement en armes et de recrutement (d'ex-soldats de l'armée de Sa Majesté) jamais égalé.

L'IRA a toujours été minoritaire dans le nord depuis les années 20 (en termes absolus) mais sa capacité d'action dépendait d'une avance technologique certaine sur les groupes loyalistes. Ce n'est plus le cas : un schéma désormais classique en Europe (à cause de la crise yougoslave) n'est plus à exclure. A savoir qu'en quelques jours, sinon quelques heures, certaines enclaves catholiques de Belfast soient mises à feu ou à sang, sinon rayées de la carte.

Les Républicains ont toujours eu en tête la possibilité d'un "doomsday plan", d'une politique de la terre brûlée des ultra-loyalistes. C'est la raison pour laquelle l'IRA a accumulé dans les années 80, un important stock d'armes (via la Libye, l'OLP et les Irlandais de la diaspora) dont elle ne s'est guère servie à ce jour.

Les dirigeants politiques d'Irlande du Sud et de Londres sont conscients de ce risque : l'armée anglaise devrait intervenir massivement dans les ghettos loyalistes, celle du sud traverser la frontière, ce qu'elle a hésité à faire en 1921 et 1969.

Une raison pour laquelle Major a dû prendre l'initiative, tout comme le premier ministre sudiste Albert Reynolds qui propose lui aussi une négociation avec tous les protagonistes, mais envisage simultanément l'abolition des articles de la Constitution qui prévoient que l'Irlande est une et indivisible.

Les Loyalistes crient au scandale, à la trahison : Londres, disent-ils, a opté pour l'unification de l'île. Ils ont vraisemblablement raison. Dans ce cas, il est bien tard dans ce siècle, mais pas trop tard, pour qu'ils négocient en position de force un avenir plus souriant avec les Républicains.

La nouvelle bataille d'Alger

Il a quinze ans, j'avais publié *Guerre spéciale en Europe (Le laboratoire irlandais, Flammarion)* dont la version anglaise a été retirée de la circulation.

Ce manuel détaillait comment un cercle d'officiers britanniques dirigés par le général Frank Kitson avait utilisé l'expérience de contre-insurrection des guerres coloniales des années 50-60, pour l'adapter au terrain de Belfast à l'ère de l'ordinateur.

Kitson avait bâti sa théorie grâce à son expérience en Malaisie et au Kenya, mais aussi grâce à celle de ses homologues français en Algérie, et en particulier de son ami le colonel Roger Trinquier (mort en tombant d'un cerisier il y a quelques années !).

Je me dois de constater que ces méthodes pour asservir et contrôler les populations continuent de faire florès. Mais aujourd'hui à Alger qu'on utilise les méthodes peaufinées à Belfast !

Naguère "Armée de Libération Nationale", les gens au pouvoir à Alger font feu de tous bois pour combattre leurs ennemis du Front islamique de salut. Ainsi, ils excellent dans les faux attentats mis au compte du FIS (assassinat du Président Boudief, attentat contre l'aéroport d'Alger en 1992, etc.). Ils pratiquent l'internement sans procès.

Ils créent des "pseudo-groupes" (fausses unités du Groupe Islamique Armé (GIA). Lancent des campagnes d'intoxication ("les chefs du FIS sont tous des fils de Harkis" etc.) ; forment des escadrons de la mort, dépendant des unités spécialistes Ninja du général Laamari. Provoquent ou enveniment des règlements de comptes entre groupes rivaux des GIA (tel week-end du 20 novembre). Et utilisent massivement la torture.

En admettant que les militaires l'emportent sur le FIS. Quel type de démocratie auront-ils contribué à défendre ?

Salman Rushdie en jupons

L'écrivain Salman Rushdie n'est plus seul à souffrir d'une condamnation à mort, suite à une *fatwa* lancée par des intégristes musulmans. Au Bangladesh, Taslima Nasreen a vu sa tête mise à prix par un groupe fanatique "Les Soldats de l'Islam".

Lui sont reprochés les positions féministes exposées dans ses romans comme autant de "blasphèmes et d'activités contre le Prophète". Son livre *Lajja* (La honte) est particulièrement apprécié par la jeunesse. Mais elle y prône des valeurs évidemment subversives, face à l'hypocrisie ambiante, tel que "choisir son partenaire sexuel, même après le mariage".

Du coup, Taslima vit recluse à Dacca. Quant au gouvernement, cédant aux influences intégristes, il a saisi le passeport de cette ex-gynécologiste et refuse de lui accorder la moindre protection. Elle essaie de rallier des amis à sa cause sans attendre que la vengeance islamique la foudroie. Les lecteurs du *Peuple Breton* peuvent en faire partie. A mon avis, on pourrait déjà lui donner un petit coup de main en écrivant à : M. l'ambassadeur du Bangladesh en France, Son Excellence M.K.M. Shehabuddin, 5 square Pétraque, Paris 75116, pour s'indigner ou s'inquiéter du sort de Taslima Nasreen, et demander à ce qu'elle bénéficie au moins d'une protection comme celle dont jouit Rushdie en Grande-Bretagne.

Culture

Petite histoire du développement rural en Bretagne
Les révolutions de 1945-1993 : 2) Économie, société

par Hervé Person



D'après Pouleis

Phase économique

Dès les années 50, le CELIB réfléchissait sur les moyens de désenclaver la Bretagne. Avant même la création du CELIB, des individus, des organisations réfléchissent au développement, à l'industrialisation de la Bretagne. (Exemple : *"Dialogues-Ouest"*, n° 21 : *"Pour une commission d'étude de l'industrialisation"*, n° 23 ; *"Vers une commission régionale d'équipement"*. Ils s'aperçoivent que le développement agricole est solidaire des autres secteurs économiques. (Exemple : *"Le développement agricole de notre région suppose un puissant équipement frigorifique"*, dans *"Dialogue-Ouest"* n° 16, juin 1951). *Dialogues Ouest* était un organe de la presse catholique. Le CELIB récupérera et fédérera les diverses aspirations à une vie meilleure et coordonnera les diverses réflexions sur le développement économique.

Si dans les années 50, le CELIB se permet de chiffrer les tonnages d'amendements et d'engrais dont la Bretagne a besoin, il se rend vite compte que le vrai problème est le désenclavement, **désenclavement** sous toutes ses formes.

Les luttes pour la modernisation du réseau breton aboutiront en 1968 à la création du **"Plan Routier Breton".** Ce plan concerne les relations avec la capitale de l'Hexagone. Dès les années 60, il est question de l'axe routier central, mais l'État ne veut pas en voir l'utilité et freine... De plus, l'État ne s'occupe pas des relations Côte nord-Côte sud. Dans les années 70, la Région élabore le **Programme Routier Breton** qui prend en compte ces relations. Dernièrement, Jos Le Breton, président de Coopagri, dans un rapport remis au CES, demandait la création d'une voie rapide Lorient-Saint-Brieuc. Le désenclavement de la Bretagne Centrale passe par la création de liaisons Nord-Sud.

– Désenclavement ferroviaire

Régulièrement les dirigeants français du réseau ferroviaire cherchent à enclaver la Bretagne. Dans le temps, cette politique a pris de multiples formes : fermeture de lignes, de gares, pénalisation par les tarifs. Les agriculteurs bretons pour écouler leurs marchandises vont être amenés à se battre. Cette lutte aboutira à *"l'annexe B Ter"*. Cet accord pénalise la Loire-Atlantique en l'excluant. Dans les années 80, les socialistes reviendront sur cet accord.

– Désenclavement maritime

Au début des années 70, les légumiers léonards, sous l'impulsion d'Alexis Gourvennec, vont créer la BAI. La création de cette compagnie permettra une croissance de la production de la zone légumière et favorisera le tourisme rural. Ceci est un succès éclatant. La construction de ferries à Saint-Nazaire renforce les liens de la Loire-Atlantique avec le reste de la Bretagne.

– Désenclavement aérien

Alexis Gourvennec tente le désenclavement aérien en créant **Brait Wave.** La liaison Brest-Montréal devait permettre là encore d'écouler des produits bretons, mais ce fut un échec malgré le subventionnement de cette ligne par le Conseil général du Finistère et la Région (B4). Elle sera surtout victime de Air-France qui l'année suivante augmente ses tarifs de 40 % !

– Désenclavement politique

La réunification de la Bretagne promise par F. Mitterrand et les socialistes français, se fait toujours attendre. Elle permettrait un réel désenclavement en réintégrant le poumon industriel de la Bretagne. Si cela ne s'est pas fait, cela est dû aussi en partie à cause **de la politique de Rennes**. Alexis Le Gourvennec tentera de court-circuiter le système administratif français en créant **Breiz-Europe,** représentation de l'agro-alimentaire breton à Bruxelles.

Les Bretons réclameront une ambassade bretonne à Bruxelles, mais se heurteront à la timidité d'élus finissant, non convaincus de l'existence et de l'identité bretonne (Bourges) ; une césure existe entre la population et les élus sur ce sujet.

– Désenclavement des exploitations agricoles

Le désenclavement des fermes grâce aux travaux connexes du remembrement et notamment l'amélioration de la voirie : avec des chemins bitumés, on n'hésite plus à aller au bourg, à la ville. Ces va-et-vient permettent de s'informer, de voir, de comparer.

Lorsque le désenclavement réussit, on s'aperçoit que les Bretons ont été unis, solidaires.

Pour obtenir les mesures de l'État, les Bretons furent contraints d'utiliser une certaine violence matérielle, de saccager les sous-préfectures. Dire cela est peut-être regrettable, mais c'est la réalité : *"Paris ne comprend que ce langage"*. En 1982, les conseillers généraux finistériens firent preuve de responsabilité en repoussant un vœu qui condamnait les manifestants, auteurs du sac de l'hôtel des impôts de Carhaix.

En revanche, lorsque les Bretons sont divisés, manquent de détermination, les résultats sont nettement moindres et beaucoup plus provisoires. L'État français tente de revenir sur ces acquis en réenclavant la Bretagne d'une autre manière. (Voir l'échec de la réunification à cause de la rivalité Nantes-Rennes, voir les faibles acquis dans le domaine culturel, audiovisuel ou les cidatelles de l'Éducation Nationale, de l'ex-ORTF sont toujours présentes.

C'est que les Bretons ne sont pas entièrement convaincus de l'intérêt de leur culture : on constate que le développement rural est inséparable du développement de la société tout entière. Ce développement de l'agriculture permettra le développement des industries agro-alimentaires, qui elles-mêmes consolideraient l'agriculture bretonne. Le développement rural n'est pas seulement un phénomène économique ; c'est aussi un phénomène social.

Phase sociale

Pour aboutir au "modèle économique breton", ce développement a été et est toujours porté par différents groupes sociaux qui tantôt se sont affrontés, tantôt ont collaboré. Le "modèle économique breton est le produit des interactions de ces divers acteurs sociaux".

Statut du fermage

A la Libération, les nobles, les propriétaires fonciers sont déconsidérés (Vichysme). Le plus illustre d'entre eux, qui fut à la tête de la Corporation paysanne, se nomme De Guébriant. Son plus illustre ennemi, avec lequel il s'était beaucoup affronté, notamment sur la question du fermage est Tanguy-Prigent. Au lendemain de La Libération, celui-ci fait voter le **statut du fermage**. Ce texte a une très grande importance symbolique, psychologique : les fermiers ont un statut, sont reconnus ; l'arbitraire du propriétaire est limité.

Pourquoi le fermier chercherait-il à améliorer la ferme, à investir, si seul le propriétaire profitait de ses efforts ? C'était parfois la voie la plus sûre pour se faire congédier. Cette absence de statut encourageait la routine. A l'inverse, la **propriété culturale,** contenue dans ce statut, sera un puissant stimulant.

Cette avancée du fermage va se poursuivre. Autrefois, la production agricole se faisait sur une multitude de micro-exploitations, de **micro-propriétés.** Pendant cette période, le fermage poursuit sa progression en nombre et en superficie ; surtout aux dépens du métayage. Aujourd'hui, le faire-valoir mixte. (Propriété + terres en location) règne.

Face à cette explosion de la production animale, pour se prémunir contre les prétentions exorbitantes des propriétaires fonciers, un nouveau mode d'élevage fera son apparition : **l'élevage hors-sol :** celui-ci permet de se passer de terre et a servi de modérateur au prix de la terre : le progrès technique dévalue le capital foncier. Au début du siècle, en agriculture, le plus important était le **capital foncier** ; aujourd'hui c'est le capital d'exploitation (matériel) demain, ce seront **les droits de produire**. Les socialistes français, en rattachant le droit de produire à la terre sont les auteurs d'une sacrée régression sociale !

Les exploitants agricoles vont se battre aussi contre les alliés des propriétaires fonciers. Les années 60 et surtout 70 sont le théâtre de nombreuses luttes foncières ! Les exploitants se battent pour garder à la terre sa destination agricole. D'où les multiples luttes contre les citadins voulant acheter des terres. Mais aussi, les multiples luttes que se livrent entre eux les agriculteurs. Ceci aboutira à la **loi anti-cumuls.**

Protection sociale

Battu sur le "terrain foncier", les propriétaires le sont aussi sur le terrain social. Nous avons vu comment dans l'entre-deux-guerres ils s'étaient opposés à toute avancée sociale. La disparité étant devenue trop grande entre les urbains et les ruraux.

Si on voulait garder un minimum de monde à la campagne, si on voulait éviter l'afflux massif des ruraux dans les villes, avec son cortège de bidonvilles, phénomène qui caractérise le Tiers-Monde, alors, on était obligé d'investir... dans le social, de rattraper le retard social causé par les propriétaires. Ces investissements sociaux consisteront à mettre en place un régime de protection sociale couvrant, à l'instar des autres catégories socioprofessionnelles, les risques maladies, maternité, invalidité, vieillesse et décès. Cet investissement social permettrait de débloquer la situation économique et constituerait un **frein à l'exode rural**. La population agricole se réduisant et devenant de plus en plus vieille, le financement de cette protection sociale devenait de plus en plus difficile. Cette question fut résolue par la création du BAPSA (Budget annexe des prestations sociales agricoles).

Le grand nombre d'exploitations non viables, tenues souvent par des agriculteurs **âgés** constituait un handicap pour la modernisation des autres exploitations, surtout celles tenues par les **jeunes** de la JAC. Pour résoudre ce conflit, en partie de génération, la profession et l'État inventèrent l'IVD (Indemnité viagère de départ). C'est une procédure de collaboration qui permit de surmonter le conflit. Elle permit aux petits agriculteurs âgés de quitter l'exploitation dans **la dignité**. En 1969, elle était quasiment équivalente au SMIC. Dans le même esprit, pour les exploitants plus jeunes et désirant changer d'activité, on créa le statut de **mutant.**

Ce chamboulement de toutes les données, ce renversement de toutes les valeurs exigeaient que les organisations s'y adaptent elles aussi. Or, ces organisations étaient tenues par une génération âgée. Là encore le conflit vieux-jeunes va ressurgir. Lorsque l'on approfondit le livre *"40 ans de révolution agricole en Bretagne"* de C. Canevet, on s'aperçoit que les régions bretonnes qui ont connu le plus grand développement sont celles qui, dans les années 60, ont connu les plus grands conflits intergénérations. A la fin des années 50, Fichot, représentant la vieille génération syndicale, notabiliaire et inefficace dans le Finistère, est balayé par les troupes d'Alexis Gourvennec. Dans les années 60, Sébastien Coupe, dans la région de Lamballe, fait scission avec l'Office central de Landerneau et fonde la Cooperl. (Voir *PB* 323, novembre 1990). A l'inverse, les régions où les jeunes n'arrivent pas à secouer les aînés se meurent (l'Arrée, par exemple).

Avec des structures syndicales rénovées, les syndicalistes vont créer un nouveau mode de marché, en réaction contre certaines catégories sociales qui profitèrent de la dispersion, de l'isolement des producteurs : **le marché au cadran.** Les paysans se battront contre les courtiers, les expéditeurs, voire contre les coopératives. Aujourd'hui, le marché au cadran fait toujours l'objet d'âpres débats. Selon les productions, le marché au cadran reflète les rapports entre les différents intervenants d'une filière.

Les femmes

Nous avons vu, dans la phase sanitaire, le rôle important joué par les femmes. Elles ne se sont pas contentées d'améliorer le confort de la maison. D'ailleurs, avant d'arriver dans la maison, l'élément de confort transite par les bâtiments d'élevage. Ainsi, le carrelage est d'abord posé dans la salle de traite avant de faire son apparition dans la cuisine ou la salle d'eau. On isole les porcheries avant d'isoler la maison. Aujourd'hui, les économistes savent que le développement économique, dans de nombreux pays du Tiers-Monde, passe par la promotion de la femme. C'est ce qui se produit à cette époque.

Pourtant, au travail, elle se veut l'égale de l'homme. Parfois, sa présence sur les lieux de production fait l'objet de conflits. C'est en élevage que sa présence est la plus reconnue, la moins contestée, notamment en élevage porcin, section où elle peut s'affirmer comme l'**alter ego**. Lorsque cela sera plus difficile, elle conquerra son indépendance en travaillant à l'extérieur. Cette lutte pour l'indépendance se fera contre les hommes et contre les pouvoirs publics. Aujourd'hui, elles ne veulent plus être femmes d'agriculteurs mais agricultrices et revendiquent les mêmes droits que leurs conjoints. *"En Bretagne, nul ne peut remettre en cause le travail des femmes sur les exploitations. Si un frère de mon mari s'installe avec lui en GAEC, il obtiendra des aides. Si je m'installe avec mon mari, je ne suis pas sûre de les obtenir. Les pouvoirs publics ont vraiment du mal à comprendre qu'un couple c'est un homme et une femme"* affirme Huguette Le Grand (OF 21.12.88).

Cette indépendance conquise véhicule de nouvelles valeurs, source de nouveaux besoins (les vacances...) et oblige à la création de nouvelles structures, comme les services de remplacement. Certains services de remplacement peuvent s'analyser comme la collaboration de ces deux groupes sociaux : femmes et salariés agricoles. (Ceux-ci trouvent dans cette structure un emploi). En 1954, la JACF affirmait : *"La jeune fille doit trouver sa place dans le monde rural"*. (Dialogues Ouest n° 44, mai-juin 1954).

Avec la réduction du nombre d'exploitations, l'importance du progrès technique, il est un groupe qui prend de plus en plus d'importance : les salariés agricoles.

Les salariés agricoles

L'émancipation des salariés agricoles se fera de diverses manières : la première, la plus radicale est l'émigration. Les migrations des salariés agricoles sont un puissant facteur d'émancipation. Elles leur permettent de découvrir d'autres relations sociales. En 1965, lors de sa création dans le Finistère, l'ASAVPA s'était donné pour première mission d'encourager les ouvriers agricoles à quitter l'agriculture. Ces migrations peuvent s'analyser comme une longue grève perlée.

Aujourd'hui, l'ouvrier agricole qui loge chez son patron est devenu l'exception. Ce fait est d'une très grande importance : une grande part d'indépendance est conquise.

Les ASAVPA, aidées par les syndicats qui négocieront pour obtenir les fonds, organiseront de multiples activités (loisirs, éveil, tourisme, commandes groupées...) qui permettront aux salariés agricoles de se rencontrer. Le but premier d'une ASAVPA étant de se faire rencontrer des salariés. Elles joueront divers rôles : comités d'entreprise, cercle d'amis, GVA, syndicats, etc. Par ce moyen, les salariés pourront découvrir d'autres activités que... le travail. Des activités seront réservées aux épouses de salariés agricoles.

Il est un autre moyen par lequel les salariés agricoles tenteront de se faire reconnaître : la qualification professionnelle. Le FAFSEA (Fonds action forma-

tion des salaires d'exploitations agricoles) finance de multiples stages. Au début, ces stages essentiellement techniques, mais aussi de culture générale. (Ex : en 1984, un stage était organisé sur les différents scénarii de l'agriculture bretonne, suivi d'un voyage au Danemark). Aujourd'hui, l'agriculture manque de salariés qualifiés. Elle tente de recruter à la ville. Quel renversement ! Pour effectuer ce flux en sens inverse, la CFDT collabore avec la FDSEA au sein de l'association Emploi-Formation.

Cette collaboration d'organisations se traduit-elle par une collaboration salariés-patrons sur le terrain, le patron reconnaît-il financièrement la compétence du salarié ? Parfois seulement.

Cette affirmation des salariés agricoles débouchera parfois sur des luttes très dures. (Ex : grève à Copa-Sud à Elliant au début années 70 ; grève des tractoristes dans le secteur de Ploudalmézeau-Saint-Renan à la fin des années 70).

On est frappé par l'analogie des stratégies développées par les femmes et les salariés agricoles. Parfois, elles s'épaulent (Service de remplacement).

Bilan

Aujourd'hui, la Bretagne est la première région de l'Hexagone pour la production agricole. Ici le succès est certain et on peut en être fier. Le tableau est moins bon pour la valeur ajoutée. Le "modèle agricole breton" repose sur l'importance des "consommations intermédiaires". Ce modèle est le résultat, le produit des luttes, de conflits, de collaboration que se livrèrent les diverses catégories de **toute la société bretonne,** ainsi que des luttes et des collaborations avec l'État. Lorsque les Bretons sont unis sur l'essentiel, ils peuvent imposer à l'État les mesures nécessaires pour une ouverture, un désenclavement tous azimuts. Dans cette dernière période, on s'aperçoit que le développement rural n'est pas seulement l'affaire des agriculteurs ou des ruraux, mais celui de la société tout entière. Dans le désenclavement, nous avons essuyé et essuyons actuellement des échecs (BraitWave, politique de la SNCF). Le désenclavement n'est pas un acquis ; il se rejoue tous les jours.

Aujourd'hui, si nous avons gagné le combat contre certaines maladies, des problèmes sanitaires nouveaux apparaissent : effets de la qualité de l'eau (problèmes nitrates, métaux lourds vont faire leur apparition). Finalement, on a l'impression de résoudre certains problèmes, mais de les retrouver sous une forme différente à un stade supérieur. Les réponses pour résoudre ces problèmes sanitaires dépendent des moyens techniques, du progrès, qui eux-mêmes dépendent des "compromis" ou des désaccords comme des blocages passés de la société bretonne.

Cinéma

A propos de quelques films bretons

Lors du dernier Festival du Cinéma des Peuples Minorisés de Douarnenez, il y avait également deux films de création vidéo : "L'Arpenteur des mers" de Jean-Louis Le Tacon, film que je n'ai pu voir et "Estran" de Maël Verot, film qui "vise à transmettre l'émotion plastique de la matière" en filmant de près les moindres aspects d'une plage à marée basse ; esthétiquement le message passe, mais ce n'est pas là un type d'œuvre qui sera facile à diffuser, sinon dans les milieux artistiques.

J'ai tenu cependant à parler de façon plus détaillée de deux autres films.

"An Digemer", le droit d'asile en Bretagne" évoque les arrestations effectuées en mai 1992. La réalisation de ce genre de film, portant sur des événements de la vie politique en Bretagne devrait être plus fréquente et constituer un élément non seulement de mémoire, mais aussi de réflexion.

Quant à "An Enez du", il continue à faire son chemin. Après avoir été sélectionné pour le Festival "Côté Court" de Pantin, ce film a été présenté en compétition à Douarnenez ; il a été présenté aussi au Festival de Marseille. Il a été retenu pour représenter la Bretagne pour concourir pour le Prix Europa, décerné cette année au Portugal et qui récompense le meilleur programme produit ou coproduit par une télévision régionale en Europe.

En outre il sera diffusé sur France 3, ainsi que sur BBC-Scotland, et sur une chaîne galloise. Bel exemple d'échange culturel entre les pays celtiques !

"An Digemer"

(Droit d'asile en Bretagne)

Il s'agit là d'une vidéo réalisée par Jean-Luc Roudaut et Kristian Ar Braz. Elle porte sur les arrestations intervenues en Bretagne en mai 1992 : 50 personnes arrêtées, gardées à vue pendant 4 jours, puis inculpées une bonne moitié placée en détention provisoire à Paris, pour avoir hébergé des réfugiés basques.

Afin de garder une trace de ces événements, plus d'une cinquantaine de personnes ont apporté leur témoignage et d'une quinzaine d'heures d'enregistrement a été tiré un film de 30'.

Celui-ci aborde successivement la présence des Basques en Bretagne, ce qui a été présenté par les médias comme le "réseau", les conditions de la rafle (avec une description des interrogatoires – dont ceux des mineurs, des conditions épouvantables, des interpellations et des gardes à vue), les réactions et les actions de soutien, les emprisonnements, la situation des inculpés toujours sous contrôle judiciaire et en attente de jugement.

Les différentes parties sont présentées par un titre bilingue. Les témoignages en basque et en breton sont sous-titrés en français.

Ce film réalisé avec peu de moyens (moins de 4 millions de centimes), d'une très bonne facture, est une bonne description de ce qui s'est passé il y a un peu plus d'un an.

Le film peut être commandé à "Arrêts sur Image", 6 rue H. Violeau, 29200 Brest, pour la somme de 100 F + 20 F de port.

"An Enez Du"

de Marie Hélia

L'histoire contée dans le film est ancrée dans la réalité de Douarnenez. Mais c'est aussi une histoire d'un caractère universel. Celle d'un père qui croit que son fils reprendra son affaire et son métier et qui se trouve de trop quand le fils lui annonce qu'il n'en a pas l'intention. Il s'agit ici d'un père qui, patron-pêcheur, s'est occupé de faire construire un bateau pour son fils qui finit par lui annoncer qu'il met pour de bon sac à terre. Du coup, le père part seul sur son bateau ; c'est finalement l'amie de son fils qui, par radio, le persuada de s'arrêter.

Cette courte histoire est justement traitée, aussi bien dans la description de la vie des marins, du travail dans l'entreprise de marée, des relations du père et du fils et de son amie ; la destruction poignante d'un navire de pêche est brièvement montrée.

Le talent des acteurs est réel, que ce soit celui de Nolwenn Corbel, déjà connu, ou celui de Bernard Freyd qui interprète le père. Le jeu d'Arnaud Thurin dans le rôle du fils est un peu moins assuré.

Le film comporte quelques dialogues en breton. Cela est rare dans les œuvres des cinéastes bretons, mérite d'être signalé et demande un certain courage ; surtout quand c'est un acteur alsacien qui parle breton (avec beaucoup de plaisir !)

Toujours est-il que lorsque la lumière se rallume, après l'image finale du père à la passerelle de son bateau, l'on s'attend à ce que l'histoire continue, car on y est entré entièrement.

Des courts-métrages réalisés par Marie Hélia, c'est peut-être celui que je trouve le meilleur, et, après plusieurs documentaires, la fiction lui a bien réussi.

Livres

Le patrimoine maritime breton

"Bretagne, pays de mer". Hachette vient d'éditer un fort beau livre du point de vue de l'iconographie et d'un gros travail inédit du point de vue du texte, consacré aux aspects maritimes de la Bretagne, et aussi aux héritages de l'histoire maritime bretonne sous leurs formes architecturales. Les photos, souvent prises d'hélicoptère, sont de Philippe Plisson, installé à La Trinité-sur-Mer. Le texte, à la fois clair et érudit, est de Bernard Le Nail. Textes et photographies ont le mérite d'insister sur la Bretagne au jour le jour et non sur la carte postale au ciel bleu centrée sur les activités touristiques.

Le domaine d'étude va du Mont Saint-Michel à Bourgneuf-en-Retz, ce qui n'est pas, non plus, indifférent.

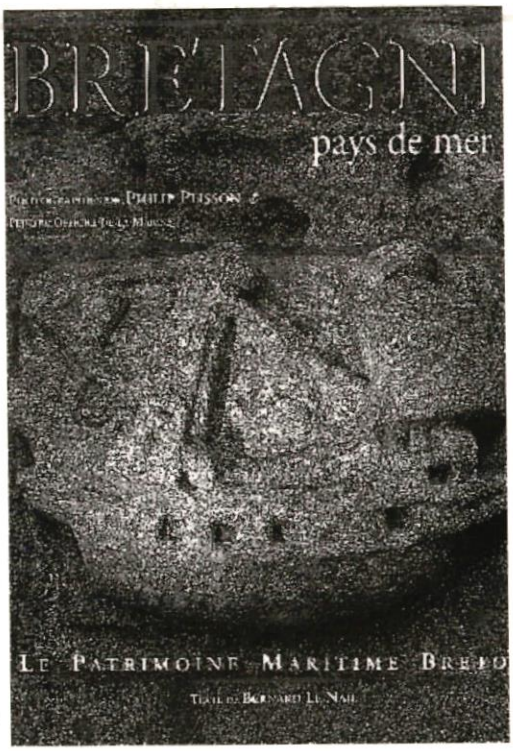
8 chapitres évoquent les grands aspects de la côte : *"Les épousailles de la terre et de la mer"* fait l'histoire et la géographie des zones de contact : marais, abers, fonds de baie, chicots rocheux, estrans, golfes, falaises, polders... *"La mer nourricière"* évoque la pêche à travers les âges, des pêcheries aux chalutiers actuels, en passant par les Terre-Neuvas, en aboutissant à l'aquaculture. Source d'énergie, la mer en fait naître les moulins à marée et la marémotrice de la Rance. *"Les portes du monde"*, ce sont les ports, dont ont découvre l'histoire avec celui des trafics, du sel aux toiles et aux produits tropicaux, puis pétroliers. Les 3 siècles de prospérité d'avant Colbert sont bien campés.

"La défense du pays" montre les caps barrés préhistoriques aussi bien que les fortifications des temps modernes et les arsenaux. Les "Périls de la mer", ce sont les dangers et les luttes contre ces dangers, des digues aux phares et balises, sans oublier les sauveteurs des Hospitaliers Sauveteurs Bretons et la tour radar du Stiff.

Un chapitre seulement – *jeux de vagues* – est consacré aux activités touristiques, balnéaires, thalassothérapeutiques, nautiques, à travers les âges.

"Menhirs, monastères et ex-voto" traite des activités religieuses en bordure le mer. La photographie aérienne des pèlerins du Mont-Saint-Michel, progressant dans l'eau, est très impressionnante. On n'en finirait pas de détailler les photos au long de ces 244 pages. Un petit inventaire géographique du patrimoine maritime, une chronologie des activités côtières principales, un index détaillé des lieux et des personnes cités font de ce beau livre une sorte d'encyclopédie historique des choses de la mer en Bretagne. Le prix de 300 F est largement justifié par le nombre et la qualité des photos, la clarté et la richesse du texte et la présentation toilée. On regrettera quand même quelques légendes de photos courtes ou absentes. Défaut mineur pour une belle œuvre de qualité.

J.J.M.



Un catalogue sur les costumes bretons

L'exposition d'été a été l'occasion pour la ville de Pontivy de publier un catalogue de 97 pages consacré aux costumes bretons. Les 5 pays choisis étaient ceux de Auray, Baud, Guéméné, Lorient et Pontivy. De nombreuses cartes et photographies, souvent en couleurs, agrémentent l'ensemble (par correspondance : 75 F à l'ordre des APEP, mairie de Pontivy, 56306 Pontivy Cedex).

Bretagne des monastères

Les Éditions *Ouest-France* viennent de publier un petit guide, agréablement illustré, des monastères bretons. A notre grande surprise, ce guide couvre... les cinq départements bretons. Venant d'*Ouest-France*, l'initiative mérite d'être sue et rapportée.

Dans ce petit guide, l'auteur, André Legrand, retrace brièvement l'histoire de chaque monastère breton en mentionnant régulièrement les méfaits de cette institution française : La Commende. On ne saurait trop insister sur ce fait et les dégâts causés par la Révolution française en Bretagne. L'ouvrage est remarquablement illustré.

H.P.

Journal de guerre d'un jeune homme sage

Après "le diable est mort à Burthulet" (1992), Edmond Rébillé nous livre un second roman. Le premier, largement sociologique, concernait la vie et les problèmes de l'Argoat. Celui-ci est consacré à la guerre telle que l'a vécue un lycéen de Bourbriac, en fait l'auteur lui-même.

C'est à la fois un roman et une chronique. L'auteur nous présente le journal tenu par son double, Gaël Méandre, en 1943 et 44, alors qu'il est élève de première, puis de terminale, âgé de 16, puis 17 ans.

La vie quotidienne, la scolarité, les nouvelles de la presse, les affaires de famille, les déplacements à travers la Bretagne se juxtaposent pour devenir une sorte de chronique de la vie quotidienne en Bretagne à la fin de la guerre.

La formule du "journal intime" permet une expression simple, concrète, imagée de la réalité, d'autant qu'il est supposé être celui d'un adolescent studieux, souvent bien occupé à préparer un baccalauréat encore difficile. Les loisirs pour lui, ce sont les chansons, les nombreux films de l'époque, des promenades en vélo ou à pied. L'auteur a le mérite de nous montrer combien il était difficile d'avoir une vision claire de ce qui se passait. C'est un peu le hasard, et aussi la pression sociale (ce que le livre développe peu) qui l'ont conduit à rejoindre un maquis FTP au sud de Guingamp. Ce n'est qu'après coup qu'il a connu et l'existence le sens politique du sigle. L'insécurité croissante début 1944, la Libération, les arrestations souvent arbitraires, et qui parfois, se terminent par une libération. Dénoncés, pêle-mêle, les joueurs de binious, les gens ordinaires, les "collabos", vrais ou supposés. Dans le livre d'E. R. cela ne se passe pas trop mal. On n'insiste pas sur le macabre, encore que les règlements de compte d'avant et d'après la libération soient bien montrés.

Le sexagénaire vif, cultivé, au recul historique des années 90, remplace souvent l'adolescent des années 40, dans le vocabulaire, la nuance, le détail. Il montre remarquablement les sentiments de Bretons attachés à la Bretagne et à la France, à qui les temps ont fait nier l'une de leurs identités, souvent la Bretagne.

Comme dans Burthulé, le regard est un peu froid, neutre, clinique, presque médical. Le médecin généraliste de Callac reste décidément marqué par son passé professionnel !

Les "moins de 60 ans" (1) y trouveront matière à mieux comprendre une époque et des événements sur lesquels on n'a pas encore tout dit, tout compris. 368 pages que l'on lit d'une traite ! (148 F. Nature et Bretagne). Breizh Diffusion.

(1) *Ils sont encore nombreux !*

PB Service

Stages de création musicale à Brest

Stage initiation prise de son, les 4 et 5 décembre 1993 ; intervenant, *Bruno Charles* ; prix du stage, 250 F.

Stage initiation M.A.O., les 15 et 16 janvier 1994 ; intervenant, *Bruno Charles* ; prix du stage, 250 F.

Stage profession organisateur, du 20 au 23 décembre 1993 ; prix du stage, 900 F.

Renseignements et inscriptions, Centre de création musicale, Avancée de la Porte de Landerneau, Place de la Liberté, 29200 Brest, tél. 98.44.07.97 ; fax 98.44.23.31.

Dastum Bro Ereg *Stages* (56)

Programme année 93-94

Stage de chant à Poul Fetan, commune de Quistinic, les 11 et 12 décembre 1993, de 15 h le 11 à 17 h le 12. Thème : mélodies du Pays vannetais. Intervenants, Jean Le Meut et Loeiz Le Bras. Le samedi soir, repas chantant suivi d'une veillée animée par des chanteurs du pays.

Fest-noz traditionnel, le 8 janvier à Baud.

Fête vannetaise, 1er week-end d'octobre à Languidic : samedi : 15 h, stage de danse laridé gavotte et gavotte Pourleth animé par le cercle de Pontivy ; 19 ou 20 h, repas chantant ou filaj ; 22 h, fest-noz vannetais, et dimanche, 10 h, conférence animée par Jo Rio : la littérature vannetaise ; 14 h, randonnée organisée par Louis Conan de Dihun Ha Gouiet, même siège social que Dastum Bro Ereg.

Si vous avez des idées, une certaine disponiblité et envie de nous rejoindre : Dastum Bro Ereg, (ancienne école publique de Tréauray, rue de l'École, 56400 Languidic).

Musique : Journées d'étude 93-94 à Brest

Accordéon diatonique : Dimanche 30 janvier, *Yann-Fanch Perroches*. Étude du style : gavotte du Centre Bretagne et/ou harmonie. Dimanche 27 mars, *Alain Pennec*. Répertoire du pays de l'Aven et du pays Bigouden. Nombre de participants : 7 à 10 maximum.

Violon, par Fanch Landreau, les samedi 15 janvier et 9 avril : étude des styles traditionnels. Nombre de participants : 10 maximum.

Flûte traversière en bois, par *Jean-Michel Veillon*, les samedis 15 janvier et 9 avril : application à l'instrument des styles en musique traditionnelle de Bretagne et travail technique. Nombre de participants : 8 maximum.

Guitare, par *Soïg Sibéril*, les samedis 4 décembre, 12 février et 26 mars : étude des accords ouverts en musique traditionnelle et "Finger picking". Nombre de participants: 6 maximum.

Percussions celtiques, par *Dominique Molard,* les samedis 4 décembre, 12 février et 26 mars : études et rudiments ; rythmique bretonne et écossaise sur caisse claire, bodhran,... rythmes de base des danses de Bretagne, d'Irlande et d'Écosse. Nombre de participants : 7 maximum.

Chant traditionnel, par *Éric Marchand*, les dimanches 12 décembre et 17 avril. Public : les personnes ayant des notions de breton. Nombre de participants : 6 maximum.

Kan Ha Diskan, par *Éric Marchand*, les dimanches 13 février et 10 avril. Public : les personnes ayant des notions de breton. Nombre de participants : 6 maximum.

Danses traditionnelles : Danses du Pays Pourlet par *Raphaël Hellec*, samedi 4 décembre. Danses du Pays Fisel par *Jeannot Le Coz*, samedi 22 janvier. Danses du Pays de Loudéac par *Robert Raulo,* samedi 12 février. La Gavotte de Plougastel par *Naïk Raviart*, samedi 9 avril.

Treujenn-Gaol : Samedi 29 janvier, *Olivier Urvoy* : Trégor et pays Fisel. Dimanche 27 mars, *Jean-Claude Le Lay-Dans Fanch.* Nombre de participants : 7 maximum.

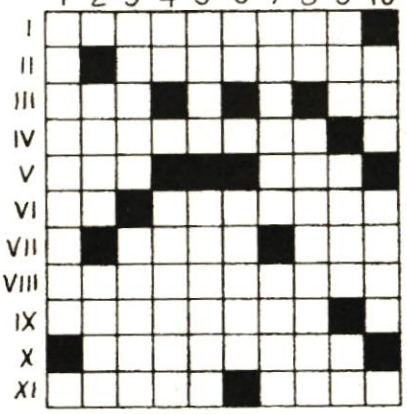
Harpe celtique, par *Anne Le Signor,* les dimanches 19 décembre, 20 février et 15 mai, musique irlandaise et écossaise : étude des styles, technique d'ornement. Nombre de participants : 4 minimum, 8 maximum. Niveau exigé : bonne connaissance de l'instrument (3 à 4 ans de pratique minimum). NB : apporter son instrument et sa clé.

Les ateliers sont ouverts uniquement aux non-débutants et aux confirmés. Horaires : le samedi, de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Renseignements et inscriptions : Centre breton d'art populaire, 5 rue Marengo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 56

(Certains mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Poète et pamphlétaire contemporain de Villon, il demeura toute sa vie au service des ducs de Bretagne. – II. La moindre des politesses. – III. Allez, vaches ! ; En général, ne se refuse pas. – IV. Fut dirigée par le Paimpolais Marcel Cachin. – V. Réputé joli, s'il est remis à l'endroit ; Entre deux sillons. – VI. Ce Lannionnais fut élu à l'Académie en 1931 (initiales) ; Le plus souvent pressés, en Pays Nantais – VII. Parfois interne dans les poèmes bretons ; Inversé : concerne la Bretagne s'il est atlantique. – VIII. Abélard s'est querellé à leur sujet. – IX. Elève de Pasteur, il est l'auteur de la notion d'assimilation fonctionnelle. – X. Musicien celtique par excellence. – XI. Verbe sans rapport avec le mot suivant, malgré les apparences ; Inversé : A son marais près d'Ancenis.

VERTICALEMENT : 1. Un compagnon de Jeanne d'Arc s'y livra à des pratiques condamnables. – 2. Frein à vaches ; Presque rien. – 3. De laine par exemple ; Une danse pas nécessairement plus ancienne qu'une autre. – 4. Lettres de Caro ; Nantes pour Rennes et vice-versa. – 5. Le plus connu est bordelais mais Ronan n'est pas le seul qui soit breton ; Opérer une descente sur un bateau. – 6. Rapetisse ; Un ancien prince plutôt désordonné. – 7. A été célébrée par André Breton et Julien Gracq ; Patrie des Sinagots. – 8. Jamais en plein milieu ; Croît volontiers en Bretagne. – 9. On en voit beaucoup sur les routes ; Lettres de Gourin ; Fameux brigand écossais (initiales). – 10. Où il apparaît que le bon sens vient avec l'âge. Pays d'origine de certains envahisseurs de l'île de Bretagne.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 55

Horizontalement : I. Roi Tanguy – II. Ele ; Nèfles. – III. Noguès ; Vue. – IV. Alose ; Renn. – V. UEF (Feu) ; Us. – VI. Fagod ; An. – VII. Trimarans. – VIII. ECIL (Ciel); Gît. – IX. En ; Rivadur. – X. Madacam (Macadam) ; C.A. (Alain Cuny). – XI. Angles ; Beg.

Verticalement : 1. Renault (Colonel Rémy) ; EMA (Ame). – 2. Olole ; Renan. – 3. Le Goffic ; D.G. – 4. US ; Amiral. – 5. Anée ; Galice. – 6. Nes ; Or ; Vas (Sav). – 7. G.F.(Georges Franju); Rudagam (Madadur). – 8. Ulves ; Nid. – 9. Yeun ; Astuce. – 10. Senan ; Rag.

SELAOUIT



JEAN-MICHEL VEILLON : Une ligne a sauté dans le compte rendu d' "E Koad Nizan", mais les connaisseurs auront corrigé d'eux-mêmes : ce n'est pas avec Jacky Molard que Jean-Michel joue en duo dans les festou noz, mais avec le guitariste Yvon Riou. Qu'ils reçoivent ici, tous trois, nos plates excuses...

KEVIN WRIGHT-OLGA BYSTRAM : "Someone to love" (Clectic Production, Distribution Keltia Musique, RSCD 206).

Résumons la situation : du blues, made in Breizh, à "Brest même", par deux Londoniens de souche. Voilà ce que nous proposent Kevin Wright et Olga Bystram, avec la complicité d'une foule de musiciens du cru, Michel Kerguelen (percussions), Jacques Le Guellec (basse), Philippe Ménard (guitare acoustique ou électrique), Bernard Le Dréau (saxo, clarinette), Patrick Péron (orgue), Stéphane Laidet (harmonica)...

Cela fait une bonne quinzaine d'années qu'Olga – elle chante – et Kevin – il joue de la guitare – ont entamé leur carrière bretonne. En 79, ils participaient à une mémorable tournée UDB, en compagnie du groupe irlandais Quilty, de Jane Cassidy et de Paul Wright, frère de Kevin. Depuis ils hantent cette fameuse spécificité bretonne que forme notre réseau de cafés-cabarets, dont le regretté Seizh Avel fut en son temps le fer de lance.

Leur répertoire ? Un blues carré, fait de compositions personnelles ou de reprises de grands bluesmen, qui ne pourra pas décevoir les amateurs du genre.



DANCING FEET : "In that Land across the Sea" (autoproduit, Diffusion Breizh, DF 02).

S'il y a bien quelques groupes irlandais qui s'essaient à l'occasion à la musique bretonne – les Chieftains par exemple – bien plus nombreuses sont les formations bretonnes qui se consacrent à la musique irlandaise.

Dancing Feet est l'une d'entre elles. Composé de Padrig Sicard (violon, tin whistle, bouzouki, chant), Jean-Yves Le Pape (pib uilinn, tin whistle), Roland Conq (guitare, bouzouki) aidés sur deux titres par Ronan Sicard (piano, claviers), le groupe passe l'épreuve sans problèmes et peut soutenir la comparaison.

Jigs, reels ou polkas : Dancing Feet puise largement dans un répertoire immensément riche pour nous offrir 51' et 20" d'une musique sans surprise mais fort plaisante.

BAGAD KEMPERLE : "Kejadenn". (Silex, Distribution Auvidis, Y22 5023).

On sait déjà que la musique de bagad connaît une (r)évolution permanente : avec "Kejadenn", sorti l'été dernier, le Bagad Kemperle apporte une pierre – un pavé ? – originale et importante à l'édifice. Le disque a été enregistré aux Arcs de Quéven, un lieu dont le rayonnement culturel s'affirme chaque saison davantage.

"Kejadenn" – "Rencontre" – n'usurpe pas son titre. C'est bien d'une rencontre entre des musiciens qui trop souvent s'ignorent, entre deux genres musicaux qui suivent habituellement des voies parallèles, qu'il s'agit ici. Même si de tels rapprochements ont été souvent tentés et souvent réussis, le travail en commun d'un bagad tout entier et de jazzmen n'est pas si fréquent. Et ici, quand le jazz est là, la musique traditionnelle ne s'en va pas, la fusion marche à fond et le frisson n'est pas loin.

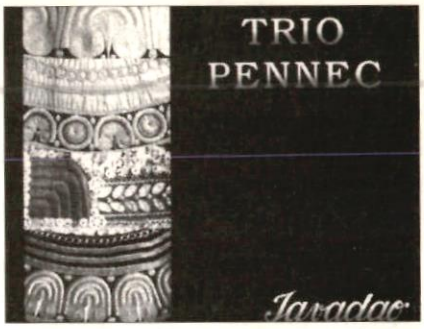
La technique sûre des sonneurs de Quimperlé conduits par le talabarder Pierrick Tanguy qui signe également la plupart des compositions, se frotte avec une évidente jouissance au feeling de musiciens de jazz improvisant avec bonheur. Parmi ceux-ci on reconnaît Michel Godard au tuba, Mickaël Riessler au saxo ou à la clarinette, Jean-Louis Matinier à l'accordéon, Jacques Mahieux à la batterie, et, à la bombarde, rescapé de Zap, Jean-Louis Le Vallégant. Signalons aussi la voix étonnante, à plus d'un titre ("D'accord, pas d'accord", "Casino", "Bomb hard", de Linda Bsiri.

Résultat : une belle rencontre que cette musique bretonne qui swingue, agrémentée d'ouvertures sur le monde ("Galicienne", "Cayenne") et d'un superbe final. L'écoute en est vivement conseillée, notamment à tous ceux que l'aventure musicale n'effraie pas.

TRIO PENNEC : "Javadao". (Escalibur, Diffusion Breizh, CD 847).

La jaquette du livret est très belle mais quelque peu trompeuse : le détail de gilet brodé, tiré d'une affiche publiée par le Musée breton du Finistère, peut donner à penser qu'il s'agit d'un CD consacré entièrement à la tradition. Tel n'est pas vraiment le cas : la musique que nous propose le Trio Pennec est plutôt une sorte de swing subtil, tout en finesse et en nuances. D'ailleurs, si la pochette offre sa part d'ambiguïté, le titre "Javadao" remet un tantinet les pendules à l'heure.

Le Trio Pennec, c'est d'abord, comme son nom l'indique, Alain Pennec, le talentueux accordéoniste du regretté Tamless, c'est aussi Patrick Le Penru (flûtes, cornemuse) et Pierre Nicolas (piano et harpes celtiques), c'est enfin, invités pour ce disque, Dina Rakotomanga, le bassiste d'Alan Stivell, Roger Pendu (batterie) et François Nicolas (bodhran).



Une joyeuse bande au demeurant, que la chopine ne semble pas vraiment effrayer si j'en crois le titre des morceaux interprétés : "Amis, chers amis, buvons", "D'où viens-tu, pochard d'ivrogne"... Mais, si l'alcool peut altérer la voix, il n'affecte pas la virtuosité des musiciens. Pour ma part j'avouerai donc une préférence marquée pour les instrumentaux, même si "Triste Ménage" – que le trio propose en version bretonne puis acadienne – évoque le triste sort de la malheureuse épouse d'un "bambocheur", même si la "Suite à l'usage du Trio Pennec" est sous-titrée "Absynthe" ou "Au bar de l'Épine", et même si "La Bocquereuse" fut composée en souvenir d'une "valse de p'tits rouges"...

"Javadao" : un bon cru, une musique pétillante pour agrémenter vos fêtes de fin d'année. Au fait, joyeux Noël !



KANERION PLEUIGNER : "Chants traditionnels bretons – Bro Gwened" (Ar Folk, Diffusion Breizh, CD 424).

Ce Selaouit sera définitivement celui des choses rares. Rares en effet sont les chœurs d'hommes en Bretagne, mais les Kanerion Pleuigner – chœur d'hommes de Pluvigner en pays vannetais – montrent qu'il y a là une belle place à occuper. Les polyphonies corses, qu'elles soient nouvelles ou ancestrales, n'ont qu'à bien se tenir...

C'est Guigner Le Hénanff, le meneur de la bande, qui présente le disque : "Tout doucement le silence s'installe dans la maison. Le soliste "raconte sa chanson". La mélodie est lente, mélancolique. Les hommes en chœur lui répondent. Le dialogue s'installe". Le terme "raconte" est choisi à dessein : ce sont bien des tranches de vie que narrent en breton ces chants vannetais dont la transcription en breton et la traduction française figurent sur le livret. Et l'on s'aperçoit alors combien les temps étaient durs à l'époque, combien les parents étaient sans cœur et les amours trop souvent contrariées...

Au total, un beau morceau d'anthologie, servi par une interprétation tonique.

Pierre MORVAN

Courrier des lecteurs

Je m'abonne à la revue "Le Peuple Breton". De passage l'été dernier à Lorient, j'ai rencontré par hasard "Al Louarn" au stand de l'UDB, pendant le festival interceltique.

J'ai retenu un discours à mon sens pertinent et intelligent pour une Bretagne qui veut vivre, et aussi défendre son identité, sa culture, sa langue et pour une Bretagne en même temps ouverte sur le monde et non repliée sur elle-même. (On était loin du chauvinisme !) (1).

On était loin du chauvinisme !

Les quelques exemplaires du "Peuple Breton" que j'ai alors emportés ont achevé de me convaincre.

Je veux pouvoir continuer à voyager pour rencontrer une Bretagne à la fois authentique et proche des gens, du peuple et par conséquent des peuples.

G.Y.

(1) Les mouvements bretons, corses, occitans... sont hélas, et à tort, perçus comme chauvins et passéistes par une grande part de la population. Mais, il faut dire que les médias ne leur laissent jamais la parole.

Stage de breton vannetais

Adal ar 27 betek an 30 a viz an Azvent (Kerzu) (du 27 au 30 décembre).

Barzh CES ar Gemene.

Savet get Kafe Bara Amonenn, Plz : 97.51.27.03 Pe 97.28.02.43.



Ligue féminine bretonne

Je vous écris pour vous demander si vous pouviez me passer dans votre revue un encart parlant de la création d'une ligue féminine bretonne, ayant pour but de relier des femmes réparties sur toute la France, bretonnes ou bretonnantes, afin qu'elles ne soient plus isolées, et maintiennent vivaces en elles nos valeurs, nos traditions, notre culture pour les transmettre à leurs enfants.

Il serait nécessaire que nous ayons des contacts avec des militantes en Bretagne, pour avoir des points d'hébergement, des lieux de visites culturelles, des liens d'amitié, etc...

Notre but est l'éducation de nos enfants afin qu'ils connaissent leurs racines, leur spiritualité, leur culture.

Notre second but est d'étudier nos problèmes politiques, en rechercher les solutions, et participer à leur concrétisation.

Je me suis proposée pour être au commencement de cette nouvelle association. Mon adresse est donc celle où il faut se renseigner.

Une première annonce est parue dans le dernier numéro de Gwenn ha du.

Je vous en donne le texte. A vous de voir si vous voulez faire plus court ou pas.

D'avance merci !

M.L.

Bretonnes

Vous qui devez **maintenir** nos valeurs, nos traditions, notre culture, les **transmettre** à vos enfants.

Vous qui désirez **étudier** nos problèmes, en **rechercher** les solutions, participer à leur concrétisation,

Agissez efficacement au sein d'une équipe fraternelle,

Rejoignez la **Ligue féminine bretonne.**

Renseignez-vous auprès de Michèle Lanza, 43 rue A. Pont, bât 2, allée 2, 69005 Lyon.

Dihun et *Dremmwel* ont réalisé deux cassettes vidéo "de proximité" montrant le fonctionnement pratique des filières bilingues dans l'enseignement privé et dans l'enseignement public maternelle et primaire. On peut se les procurer au prix de 150 F chacune, port compris, en s'adressant à Dremmwel, 72 rue Texier-la-Houlle à 56000 Vannes. Tél. 97.46.43.51.

Ces réalisations ont reçu l'aide de l'UDAPEL, des écoles concernées, de KTKB, de la Communauté Européenne et des villes de Vannes, Lorient et Pontivy. Celle du Conseil général du Morbihan a été refusée comme d'habitude.

Ce VAL d'orgueil ?

● Edmond Hervé a été un grand maire, mais dans cette affaire, il a agi avec orgueil en raisonnant uniquement en termes de communication (Rennes serait "la plus petite ville du monde équipée d'un métro") et en se raidissant dans une attitude suicidaire politiquement.

Ce projet témoigne de la mégalomanie qui s'empare souvent des élus de certaines grandes villes, comme si elle était générée par leur fonction même... on a le sentiment que pour les maires successifs de Nantes ou de Rennes, la Bretagne importe peu. Elle peut crever et se désertifier, peu leur en chaut.

Leur stratégie est de se développer comme satellites de Paris : grâce à l'autoroute et au TGV, notamment. On rêve à la mairie de Rennes d'une agglomération de 400.000, voire 500.000 habitants et à celle de Nantes de 800.000 à 1.000.000 habitants, c'est dire combien on est loin du concept de développement harmonieux développé dans le livre blanc du CELIB. "Bretagne, une ambition nouvelle", il y a 20 ans.

Anonyme, Rennes

NDLR : *On aurait préféré des arguments à des étiquettes sommaires et anonymes, mais ce "Val d'orgueil" ne semble pas faire l'unanimité, pas plus que la tendance à jouer les capitales...*

Cela dit, Hervé est-il le pire des maires socialos mégalos ?

Idir et Stivell à Paimpol

L'espoir vient de Kabylie

"Ne dites pas à ma mère que je suis chanteur professionnel, elle me croit géologue". C'est ainsi qu'Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, pourrait expliquer ses débuts dans la chanson, dans un pays kabyle où le show-biz n'est pas véritablement à l'honneur et où la chanson fait plutôt partie des rites traditionnels. Depuis, et surtout avec son grand succès *"A Vava Inouva"*, l'artiste kabyle a tracé sa route et imposé son nom de scène jusqu'en Bretagne où il s'est déjà produit à plusieurs reprises.

"Tri Martolod"

"La première fois que j'ai entendu "Tri Martolod" à la radio, c'était en Algérie, dans les années 70, je terminais mon service militaire, j'ai compris que c'était autre chose que du français, que ce n'était pas non plus l'anglais que l'on matraquait déjà sur les ondes. Ça m'a intéressé et j'ai voulu en savoir davantage".

C'est ainsi qu'Idir raconte sa découverte de la Bretagne, via Stivell et ses premiers tubes. Des rencontres, il y en aura d'autres, jusqu'à celle de ce gris jeudi d'octobre, à Paimpol, où FR3 tournait le clip d' *"Isaltiyen"*, une superbe chanson que Stivell et Idir ont enregistré ensemble pour le dernier disque du Kabyle, *"Les Chasseurs de lumière"* (1).

"Ce sont les Bretons qui ont été les premiers à m'aider, à faire connaître ma musique" affirme Idir, qui se souvient avoir joué, il y a déjà bien longtemps, avec les Bleizi Ruz. A l'heure où *"tant de minorités se tapent sur la gueule"* il pense qu'enregistrer avec Alan doit être perçu comme un *"clin d'œil sympathique"*... La démarche est donc à la fois militante et artistique : c'est qu'il y a beaucoup d'affinités entre les musiques kabyle et bretonne, les rythmes sont souvent les mêmes et il suffit parfois de modifier légèrement les sonorités pour passer d'un pays à l'autre. Des affinités qu'Alan Stivell fait remonter *"au temps des mégalithes, à une époque où existait déjà une sorte de marché commun qui s'étendait du Danemark au Sénégal, avec un trafic économique important, évidemment doublé d'échanges culturels intenses"*.

Des échanges qui se sont poursuivis tout au long de l'Antiquité et n'ont véritablement commencé à diminuer qu'avec le Moyen Age.

Une rupture qui n'a empêché ni la culture kabyle, ni la culture bretonne, de conserver leurs racines, dont certaines se retrouvent, ensemble, aux confins de l'art celtique et de l'art berbère. Alan Stivell y voit aussi *"deux cultures de résistance"*. Et au-delà de l'émotion qu'il y a à renouer des liens aussi anciens, il ne peut se retenir de voir dans son travail avec Idir, une réponse aux *"Le Pen"* de tous poils.



Diwan comme modèle

Quelles affinités entre la Bretagne et la Kabylie ? Elles ne manquent pas, affirment ensemble Alan et Idir. Certes, poursuit le chanteur maghrébin, la langue kabyle est encore parlée par 8 ou 9 millions de personnes, elle est utilisée quotidiennement, couramment, pour tous les échanges, mais, comme le breton, elle n'est ni enseignée, ni acceptée dans la vie administrative, elle n'est pas reconnue officiellement.

Les Kabyles veulent d'ailleurs mettre en place un circuit parallèle d'enseignement et s'intéressent de près à l'expérience Diwan. En kabyle, souligne Alan, *"éclore"* se dit *"Yurwen"* : les écoles Yurwen en Kabylie, c'est pour demain... C'est que la culture kabyle gagne du terrain : *"Nous sommes de plus en plus reconnus*, insiste Idir, *nous progressons, aujourd'hui le fait kabyle est analysé et il s'agit surtout pour nous de tenir le coup en attendant que le système politique permette l'officialisation"*.

Danger de mort

Le système politique ? Même s'il vit à Paris, Idir suit de près les événements algériens. Le fait intégriste l'inquiète. L'adhésion populaire aux thèses du FIS, *"énorme"*, lui fait peur. *"En Algérie, dit-il, la foi mobilise, les gens s'y réfugient, ils croient que les choses iront mieux avec l'arrivée du FIS au pouvoir. Mais le jour où cela se passera, il ne restera plus rien de la démocratie"*.

Et là encore, pour le chanteur, c'est de Kabylie que vient l'espoir. Une Kabylie où l'on pratique *"une forme de foi différente, qui échappe à l'obscurantisme"*, où les *"notions républicaines"* de séparation de l'Église et de l'État, signifient quelque chose. Une Kabylie qui a conservé les repères culturels qui font tant défaut au reste de l'Algérie. C'est de là, espère Idir, que viendra la contagion nécessaire.

Idir, *"chanteur engagé"* n'ignore pas davantage ce qui se passe en France. Il défend avec conviction le droit d'asile *"spécificité qu'on ne doit pas remettre en question. Il faut savoir qu'il y a aujourd'hui des personnes en danger de mort dans leur pays"*. Il dénonce les préoccupations électoralistes, les enjeux politiques fort éloignés de l'idée même de *"droits de l'homme"*, qui inspirent certains textes de loi. Les étrangers demeureront la cible privilégiée de ceux qui y trouvent leur fonds de commerce électoral. Idir le sait bien. Il sait aussi que l'Hexagone *"ne peut pas accueillir tout le monde"* et son père. Pourtant, de plus en plus de gens vont venir frapper à la porte de l'Europe, affirme-t-il : il faudrait leur laisser le choix, leur offrir la possibilité de rester chez eux. *"Au lieu de donner du poisson à un pauvre, apprends-lui à pêcher"* ajoute Idir, avant de préciser que *"le Sud est lui aussi à même d'apporter beaucoup à l'Europe"*.

Projets

Engagement encore quand le chanteur dénonce le sexisme de la société algérienne : *"Pourquoi les interdits s'appliqueraient à la femme et pas à l'homme ?"* interroge-t-il, avant de revenir à l'objet de la rencontre, la chanson. Ses projets ? Un prochain disque d'ici deux ans. Il aimerait aussi travailler de nouveau avec des artistes bretons. L'idée ? Un album entier avec Alan Stivell, Dan Ar Braz et d'autres encore...

Alan, de son côté, prépare son passage au Bataclan en janvier et la tournée bretonne qui suivra dans la foulée. Il travaille d'arrache-pied à la promo d' *"Again"*, son dernier disque, numéro 1 des ventes en Bretagne et bien placé dans l'Hexagone (2). Une tournée avec Idir ? Il n'y a pas de projet dans l'immédiat, mais pourquoi pas... De toute façon, il y aura d'autres rencontres de ce genre, mais sans doute pas sur le prochain album, qu'Alan Stivell a déjà en tête...

Pierre MORVAN

(1) *"Les Chasseurs de lumières"*, Blue Silver, 0952.
(2) *"Again"*, Keltia III, Dreyfus, 36198-2, cf PB n° 358.

Ma vie de Kurde

Autobiographie d'un écrivain et homme politique Kurde, "Ma vie de Kurde", écrite par Noureddine Zaza en 1982, et réédité par Labor et Fides (Genève) en 1993, évoque à travers la vie d'un écrivain et homme politique Kurde, l'ensemble des coups portés à ce peuple écartelé entre différents états, à partir des années 1920 jusqu'à 1988 (mort de l'auteur à Lausanne).

La précision du témoignage, l'accumulation de faits et le talent de l'auteur rendent concrète la pénible expérience des militants et de tout un peuple, victimes des provocations des mesures discriminatoires, des arrestations, des tortures, des emprisonnements prolongés. L'évocation chaleureuse de la solidarité et de l'hospitalité Kurde vient tempérer la tristesse du récit. Elle explique à la fois la constance de l'auteur et le maintien du combat actuel des Kurdes malgré la puissance de leurs ennemis.

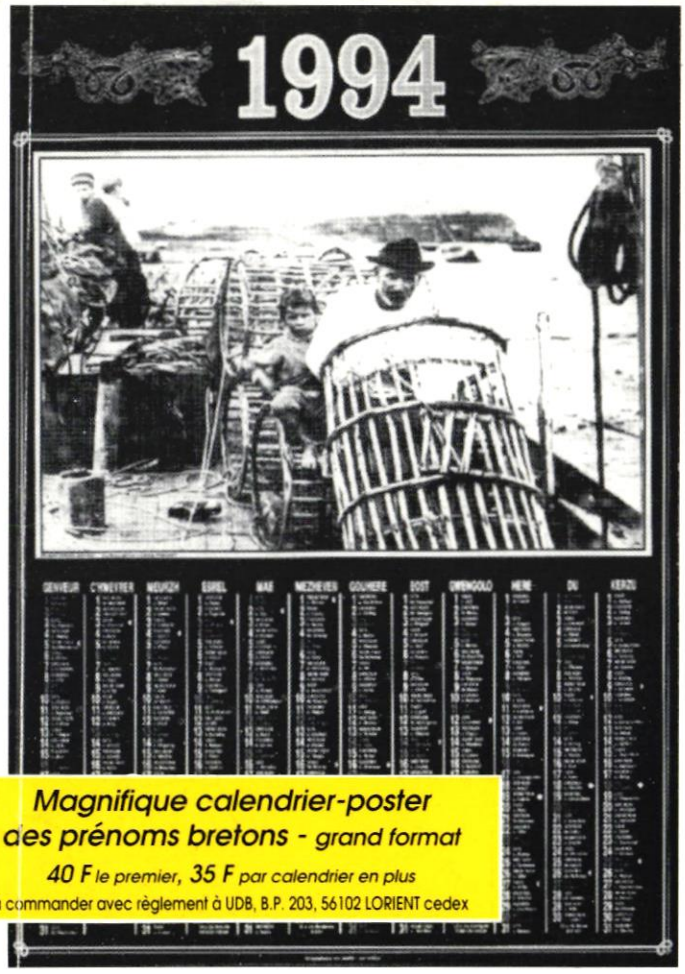
Je terminais la lecture de ce livre très vivant et attachant quand le gouvernement français a déclenché son opération médiatique anti-Kurde... même si le PKK n'est pas un club d'enfants de chœur, le très chrétien Balladur exige-t-il que les Kurdes se laissent massacrer sans s'organiser ?... Oui, sans doute, comme le montre ce passage qui évoque la vie de l'auteur en 1928 !...

Nous étions dans un pays libre. Ici, on ne nous poursuivait pas, on ne nous torturait pas comme en Turquie. Ce serait la belle vie, pensais-je, nous y vivrions enfin en sécurité.

En fait, la réalité n'était pas aussi absolue. Dès qu'ils étaient arrivés à Alep, mon frère et ses amis s'étaient empressés de demander aux Français à bénéficier du refuge politique. Ils ne doutaient pas que la France allait nous accueillir à bras ouverts et nous offrir toutes sortes de facilités pour nous installer en Syrie. La puissance mandataire, dont le haut commissariat siégeait à Beyrouth, allait peut-être même nous aider à continuer la lutte pour la libération du peuple Kurde...

Or, la politique française à l'égard des Kurdes variait selon l'état des relations que la France entretenait avec la Turquie, nous l'ignorions... Et, une semaine après les démarches entreprises, la réponse arrivait, invraisemblable et terrifiante : le haut-commissariat rejetait notre demande d'asile et manifestait sa détermination de nous livrer aux Turcs, car, "pour le renforcement des bonnes relations entre les deux États", Ankara exigeait notre extradition.

"Ma vie de Kurde", 125 F, Labor et Fides, 1 rue Beauregard, CH 1204 Genève.



Magnifique calendrier-poster des prénoms bretons - grand format

40 F le premier, 35 F par calendrier en plus

à commander avec règlement à UDB, B.P. 203, 56102 LORIENT cedex

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe"**, avec 18 noms et drapeaux, **10 F le 1er, 6 F** par exemplaire en plus
- ❑ **"Les Bretons et leurs libertés", essai historique, 90 F (franco)**
- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme", 38 F (franco)**
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques", 38 F**
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent", D. Aupiais, 80 F (franco)**
- ❑ **"Bosnie Herzégovine une nouvelle Palestine !" 35 F**
- ❑ **"L'Europe régionale", P. Romus, 88 F**
- ❑ **"Atlas de Bretagne", "Skol Vreizh, 2e édition, 175 F**
- ❑ **"La Renaissance celtique", Alain Guillerm, 106 F (franco)**
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue", F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F (franco)**
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions", 20 F**
- ❑ **"An Traoniennoù Glas", Fanch Peru, 68 F**
- ❑ **"Madeleine" Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 53 F**
- ❑ **"La Bretagne face à l'europe et à l'Ile-de-France", 30 F**

Bon de commande à recopier.
Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.